

Hospices / CHUV
Département universitaire de médecine
et de santé communautaires

Institut universitaire de médecine
sociale et préventive
Lausanne

USAGE DE DROGUES DE SYNTHÈSE ET DE COCAÏNE EN MILIEU FESTIF

Etat des lieux dans le canton de Vaud

*Sanda Samitca, Sophie Arnaud, Frank Zobel,
Françoise Dubois-Arber*

Etude financée par

Le canton de Vaud, Département de la santé et de l'action sociale, selon décision du Conseil d'Etat du 11 décembre 1996

Citation suggérée

Samitca S, Arnaud S, Zobel F, Dubois-Arber F. Usage de drogues de synthèse et de cocaïne en milieu festif : état des lieux dans le canton de Vaud. Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2005 (Raisons de santé, 108).

Remerciements

Nous remercions sincèrement tous les informateurs clé pour avoir répondu à nos questions et également toutes les personnes qui de près ou de loin ont participé à cet état des lieux concernant l'usage de drogues de synthèse et de cocaïne dans le canton de Vaud.

Référence informatique

Droguesfestives RdS 108 .doc

TABLE DES MATIERES

1	Résumé des principaux résultats et recommandations	5
1.1	Contexte	5
1.2	Prévalence	6
1.3	Diffusion	6
1.4	<i>Patterns</i> de consommation et prises de risque	7
1.5	Conséquences	8
1.6	Interventions existantes	9
1.7	Les priorités pour l'avenir	9
2	Objectifs, questions et méthode de recherche	11
2.1	Objectifs	11
2.2	Questions de recherche	11
2.3	Méthodes de recherche	11
2.3.1	Enquêtes et statistiques existantes	12
2.3.2	Données complémentaires (entretiens)	13
2.3.3	Cadre d'analyse	14
2.3.4	Guide de lecture	14
3	Contexte	15
3.1	La cocaïne et le crack	15
3.2	Les drogues de synthèse	17
3.2.1	La famille des amphétamines	17
3.2.2	Le LSD	21
3.2.3	Autres	22
3.3	Synthèse	22
4	Prévalence	24
4.1	Situation en Suisse	24
4.1.1	Consommations précoces chez les moins de 16 ans	24
4.1.2	Consommation chez les 16-20 ans	25
4.1.3	Expérimentation dans la population générale	27
4.1.4	Données de la police ¹⁸	28
4.2	Données concernant spécifiquement le canton de Vaud	29
4.3	Données européennes ³⁵	30
4.4	Synthèse	32
5	Milieux/diffusion	33
5.1	Données internationales	33
5.2	Au niveau national	34
5.3	Informations locales	35
5.3.1	Scène techno	35
5.3.2	Autres scènes festives	36
5.4	Synthèse	37
6	Patterns	38
6.1	Données internationales	39
6.2	Au niveau national	39
6.3	Informations et données locales	41
6.4	Synthèse	42

7	Conséquences	44
7.1	Le point dans la littérature	44
7.1.1	La cocaïne	44
7.1.2	L'ecstasy	45
7.1.3	Les amphétamines	45
7.2	Conséquences observées dans le canton de Vaud	46
7.2.1	Les conséquences aiguës	46
7.2.2	Les conséquences chroniques	47
7.3	Synthèse	48
8	Interventions	49
8.1	Au niveau international	49
8.2	En Suisse et dans le canton de Vaud	50
8.2.1	Sur les lieux festifs	50
8.2.2	Dans le réseau	53
8.3	Synthèse	53
	Références	55
Annexe 1	Présentation des enquêtes	59
Annexe 2	Grille d'entretien avec les informateurs vaudois	62
Annexe 3	Charte à l'intention des organisateurs de soirées festives	63

1 RESUME DES PRINCIPAUX RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

Ce chapitre a pour objectif de présenter les principaux constats qui ont été faits dans le cadre de cette étude, ainsi que de suggérer des recommandations permettant d'améliorer la situation en cours.

1.1 CONTEXTE

- La cocaïne et les drogues de synthèse (ecstasy, amphétamines, méthamphétamines) sont très présentes sur le marché et apparemment assez facilement accessibles. Il ne s'agit pas là d'un phénomène récent ou passager.
- La cocaïne fait l'objet d'un trafic international, dont les filières tendent à se diversifier depuis les années 80, avec probablement une multiplication des marchés locaux et un accroissement de la présence de la substance. Les revendeurs sont très nombreux, présents dans la rue et dans d'autres milieux. Le trafic de cette substance est considéré comme le principal problème en matière d'ordre public par la police dans le domaine de la lutte contre le trafic de stupéfiants.
- Les drogues de synthèse sont généralement produites en Europe, à relativement petite échelle, mais avec une possible domination progressive de ce marché par des organisations criminelles, sans frontières ethniques ou culturelles. Des arrivages de substances plus exotiques, à l'exemple des pilules thaïes, sont aussi parfois enregistrés. Au niveau local, les revendeurs sont principalement des consommateurs. A la différence de la cocaïne, la circulation de ces substances ne constitue pas une cible prioritaire de l'activité de la police, cela notamment à la suite de la décision du Tribunal Fédéral de classer l'ecstasy parmi les stupéfiants à faible dangerosité.
- L'ecstasy est la principale drogue de synthèse en circulation. Les comprimés analysés contiennent généralement du MDMA^a en mono-substance, pas ou très peu de produits de coupage toxiques et les dosages sont généralement limités. Un principe de précaution s'impose toutefois, puisque des changements au niveau des substances (pilules thaïes, kétamine), des produits de coupage et des dosages existent sur ce marché.
- Il existe apparemment une assez grande proximité des filières de vente en ce qui concerne la cocaïne, les drogues de synthèse et d'autres substances comme l'héroïne. Cela signifie sans doute que les consommateurs d'ecstasy sont aussi potentiellement en contact avec des substances davantage susceptibles de favoriser une dépendance.

Le fait que le marché de la cocaïne et des drogues de synthèse soit important depuis de nombreuses années indique qu'il est peu probable que celui-ci disparaisse dans le futur proche. Dès lors, il faut admettre qu'en plus des activités de la police, il sera nécessaire de développer des interventions de santé publique qui permettent de réduire les problèmes à court et long terme, liés à la consommation de ces substances.

^a 3,4-méthylènedioxyméthamphétamine (MDMA).

Une surveillance des substances en circulation, notamment à travers une meilleure utilisation des bases de données fédérales et cantonales existantes et la création de réseaux d'alerte sanitaire constituent probablement un premier élément nécessaire à la gestion de la consommation de ces substances.

1.2 PREVALENCE

- L'expérimentation de la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne dans la population générale reste limitée. On peut toutefois relever une probable légère augmentation de cette prévalence, qui est sans comparaison avec celle concernant la consommation de cannabis.
- Il existe certains sous-groupes de la population dans lesquels la situation est différente. C'est notamment le cas des jeunes adultes de sexe masculin et particulièrement des apprentis, qui affichent des taux d'expérimentation parfois élevés.
- La consommation problématique (usage fréquent à un âge précoce, usage régulier durant l'adolescence) ne concerne apparemment qu'une petite minorité des personnes qui ont expérimenté ces drogues (estimé à 1 ou 2% de l'ensemble des jeunes interrogés).

Il ne semble pas de mise de développer une action spécifique relative à ces substances dans les écoles. En revanche la détection précoce des comportements à risques doit être privilégiée pour intervenir auprès de la très petite minorité d'écoliers, déjà engagée dans une consommation fréquente de différentes substances.

A l'inverse, une intervention de prévention ciblée à l'intention des apprentis, qui affichent des consommations nettement plus importantes que celles des gymnasiens, pourrait se justifier. Là aussi, le dépistage précoce des problèmes liés à une consommation abusive doit être privilégié.

1.3 DIFFUSION

- La scène techno est le berceau de la consommation des drogues de synthèse, principalement stimulantes (ecstasy, amphétamines). La prévalence de l'expérimentation de ces substances chez les usagers de la scène techno se situe le plus souvent entre 30 et 50%. Ceci est cinq à dix fois supérieur à ce qui est observé dans la population générale. Cette consommation concerne principalement la classe d'âge des 16-25 ans, avec une part de ces consommateurs qui ont déjà consommé l'ecstasy hors des soirées techno.
- A la différence des drogues de synthèse, dont la consommation semble essentiellement liée à un environnement particulier, la cocaïne est diffusée dans de nombreux milieux (festifs, professionnels, sportifs, consommateurs de rue dépendants, etc.) et touche aussi des catégories d'âge plus diverses et, surtout, plus âgées.

Le milieu festif et en particulier la scène techno se présentent comme les principaux lieux de consommation de drogues de synthèse et de cocaïne. A ce titre, il s'agit d'une cible privilégiée pour les interventions de santé publique. Les stands de prévention et de réduction des risques – pouvant comprendre des activités de *testing* – ainsi que des activités de dépistage et de conseil vis-à-vis des jeunes, engagés dans des consommations problématiques, doivent être développés.

S'agissant des autres milieux de consommation, notamment pour ce qui est de la cocaïne, il n'a pas été possible de les définir avec précision dans le cadre de cette étude exploratoire. C'est pourquoi il est suggéré de compléter ce travail par une brève étude complémentaire spécifiquement ciblée sur la consommation de cocaïne hors scène techno, ainsi que sur la population des consommateurs dépendants. Une telle investigation devrait permettre d'identifier les autres milieux susceptibles d'être la cible de mesures de prévention et/ou de réduction des risques.

1.4 PATTERNS DE CONSOMMATION ET PRISES DE RISQUE

- Les drogues de synthèse et la cocaïne viennent s'inscrire dans un contexte où l'alcool et le cannabis sont déjà largement consommés. Dès lors, quel que soit le niveau de consommation, celui-ci s'inscrit le plus souvent dans des pratiques de mélange de substances.
- Généralement, la majorité des personnes qui fréquentent le milieu festif et la scène techno ne consomment pas de drogues de synthèse et/ou de cocaïne. Parmi les consommateurs, la plupart affichent une consommation rare ou occasionnelle et il n'existe qu'une très petite proportion d'usagers fréquents.
- Le principal *pattern* de consommation en milieu festif techno est celui du "*poly-drug occasional user*" identifié par Tossmann et al. (2001). Il s'agit d'un consommateur occasionnel du week-end, qui consomme toutefois de nombreuses substances en parallèle, dont l'alcool et le cannabis. Ce profil renvoie à un *pattern* de mésusage qui est synonyme de risques aigus (intoxications, accidents, pertes de repères, etc.). Il n'est pas spécifique aux drogues de synthèse et à la cocaïne et pourrait être responsable, aujourd'hui, d'une partie très importante de la morbidité et de la mortalité liées à la consommation de psychotropes.
- Le second *pattern* est celui de l'usage abusif ou compulsif, qui concerne toutefois une très petite minorité de personnes. Il s'agit d'une consommation très régulière, également en dehors des fins de semaine et où la cocaïne est généralement très présente. Les individus qui affichent ce *pattern* cumulent des risques aigus avec des risques chroniques (dépendance, troubles de santé mentale, etc.) et sociaux (ruptures professionnelles et familiales). Il s'agit donc de la population la plus en danger.

La prévention et la réduction des risques en milieu festif devraient aujourd'hui être considérées comme une priorité. Il est important d'informer les usagers des différentes scènes, en particulier celle de la musique techno, des risques qu'ils prennent et des moyens de les réduire ou de les supprimer. En outre, des mesures plus structurelles devraient conduire à sécuriser le plus possible le milieu festif en la fin de semaine. Un service de santé itinérant, des projets de préven-

tion type "Nez Rouge" et des mesures de réduction des risques dans les clubs et les fêtes sont souhaitables.

Le deuxième volet souhaitable de l'intervention est celui de la détection et prise en charge précoce. Il s'agit en particulier d'identifier les jeunes dont la consommation va au-delà des fins de semaine et d'essayer de les mettre en contact avec le réseau socio-sanitaire.

Il convient également de réfléchir à la possibilité de développer des interventions brèves dans les hôpitaux qui permettraient de diminuer les prises de risques suite à un premier épisode d'intoxication sévère.

Plus généralement et il s'agit là d'une question centrale, il convient de suivre l'évolution du mésusage des substances en milieu festif, puisque c'est là que risque de se trouver dans le futur la plus grande partie des accidents et décès liés à la drogue.

1.5 CONSÉQUENCES

- La littérature scientifique identifie de nombreuses conséquences liées à la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne. Elles touchent autant la santé physique que mentale des individus.
- Les problèmes aigus ou chroniques relevés par les professionnels sont rares, à l'exception bien sûr de la prise compulsive de cocaïne par la population des consommateurs dépendants. Sinon, seuls quelques cas problématiques arrivent aux urgences du CHUV durant les week-ends et quelques jeunes doivent momentanément être pris en charge à proximité des lieux festifs. Enfin, peu de conséquences en termes d'accidents de la route sont recensées, mais les données sont jusqu'ici insuffisantes. La rareté des conséquences recensées ne signifie cependant pas qu'il y ait absence de conséquences à plus long terme sur les plans sanitaire et social. Il est aussi possible que ces conséquences s'expriment ailleurs (ruptures familiales ou d'apprentissage, prises en charge par les psychologues et psychiatres en cabinet privé, délinquance liée à l'achat des substances, etc.).

Afin de s'assurer que la faible proportion de conséquences identifiées sur le terrain ne résulte pas d'un problème de recensement, il conviendrait de mettre en place un suivi de la présence de drogues de synthèse ou de cocaïne "festive" dans le parcours des personnes qui arrivent dans les centres de traitement, les centres à bas seuil, les hôpitaux psychiatriques ou chez les médecins de premier recours.

Il importe de suivre l'évolution de la recherche sur les conséquences neurotoxiques des substances de synthèse.

Il conviendrait d'améliorer les données concernant la conduite de véhicules sous l'influence de ces substances et la présence de celles-ci lors d'accidents.

1.6 INTERVENTIONS EXISTANTES

- Les principales interventions existantes aujourd'hui sont des interventions de réduction des risques sur les lieux festifs et concernent principalement les stimulants de type amphétaminique (mise à disposition d'eau, *testing*, ...). Elles peuvent cependant cibler aussi la consommation d'autres substances, comme la cocaïne, le cannabis ou surtout l'alcool. Ces interventions sont généralement le fait d'associations de pairs bénévoles ou de militants conscients des problèmes qui existent dans le milieu techno.
- Il existe d'autres formes de prévention comme les *flyers*, l'élaboration de chartes pour les organisateurs de soirées techno.
- Les interventions spécifiques du milieu socio-sanitaire sont rares. Seule la cocaïne fait l'objet de recherches en matière de traitement.

Il n'est guère recevable que des gérants de clubs, qui savent que des substances psychotropes sont consommées chez eux, se refusent encore à adopter des chartes de prévention et de réduction des risques en milieu festif. Les autorités de santé publique seraient bien inspirées d'inviter ces entreprises à le faire et à leur offrir un logo et une procédure d'évaluation pour valoriser et assurer l'application de telles chartes.

L'association Prevtch constitue le principal vecteur des mesures de prévention et de réduction des risques en milieu techno. Il semble légitime qu'elle puisse bénéficier du soutien financier des autorités et qu'elle soit prise au sérieux lorsqu'elle souhaite la mise en place de mesures de *testing*. Toutefois, il existe sans doute encore des moyens pour améliorer son action. Parmi ceux-ci on peut notamment citer la présence au stand d'un professionnel de la santé dont la tâche est de travailler au dépistage et à la prise de contact avec les jeunes, engagés dans un *pattern* d'abus de drogue de synthèse et/ou de cocaïne.

1.7 LES PRIORITES POUR L'AVENIR

Parmi les différentes recommandations qui apparaissent dans le chapitre précédent, un certain nombre trouvent déjà un début de réponse à travers de projets existants. On pense ici plus particulièrement au projet Départ : Dépistage, évaluation, parrainage d'adolescents consommateurs de substances, qui s'adresse aux jeunes, mais aussi aux parents et à l'entourage, ainsi qu'aux professionnels, offrant des conseils et un soutien spécifique, ainsi qu'une démarche visant à se situer par rapport aux produits consommés. Départ répond en cela à certains besoins de dépistage et de prise en charge précoces par exemple, ainsi que de coordination du réseau lausannois.

Au-delà des activités déjà existantes, deux pistes ressortent de cette étude :

- Renforcer et soutenir les activités des associations de pairs existantes et notamment de l'Association Prevtch.
- Développer un concept de dispositif de "sécurisation" et de réduction des risques de la vie nocturne urbaine dans le canton de Vaud. Celui-ci devrait cibler les différentes pratiques

de mésusage (mélanges de substances, consommations excessives, conduite de véhicule sous l'influence de drogues) de substances psychotropes qui ont lieu en milieu festif. Il s'agirait notamment :

- o d'élaborer un diagnostic, au travers d'une étude, sur l'ampleur et les différentes formes de risques aigus (intoxications, accidents, violences, rapports sexuels non protégés, etc.) qui sont encourus par les jeunes en milieu festif, particulièrement en fin de semaine;
- o d'élaborer un inventaire des différents acteurs présents dans ce milieu (organiseurs de soirées, propriétaires de clubs, intervenants sociaux et médicaux, etc.) et de développer la coordination entre ceux-ci sur la base des besoins apparus dans le diagnostic ci-dessus.

2 OBJECTIFS, QUESTIONS ET METHODE DE RECHERCHE

2.1 OBJECTIFS

Cette étude a pour objet général la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne dans un espace géographique donné : le canton de Vaud. Toutefois, comme l'essentiel des travaux d'évaluation et de recherche menés dans ce canton porte sur la population des consommateurs de drogue dépendants, ainsi que sur les structures mises en place pour répondre à leurs besoins, la présente étude s'intéresse en priorité aux autres populations (adolescents, jeunes adultes) et milieux (festifs, autres), qui sont concernés par la consommation de ces substances.

L'objectif de l'étude est de spécifier les caractéristiques générales de la diffusion de la consommation de ces substances, des conséquences qui y sont liées, ainsi que des moyens existants ou qui doivent encore être mis en place pour réduire les problèmes rencontrés. Le but final de ce travail est donc la mise à disposition d'une **analyse de situation** portant sur la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne, ainsi que de **recommandations** à propos d'éventuelles interventions ou recherches qui doivent ou peuvent encore être mises en place.

2.2 QUESTIONS DE RECHERCHE

Les questions qui guident ce travail et qui permettent l'analyse de situation, ainsi que l'élaboration de recommandations sont :

- Quelle est la **prévalence** estimée de la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne dans la population générale ?
- Quelles sont les **milieux ou les catégories de l'offre festive** (soirées techno, discothèques, centres de loisirs, bals de campagne, etc.) où ces substances sont consommées ?
- Que sait-on des **patterns** (fréquence, quantités, mélanges, contextes) de consommation de ces substances et des prises de risque qui en découlent ?
- Que sait-on des **conséquences** (morbidité, problèmes d'ordre public) liées à la consommation de ces substances ?
- Quelles sont les **mesures** de prévention, de réduction des risques et de traitement qui existent en lien avec ces substances ?

2.3 METHODES DE RECHERCHE

Le travail présenté ici s'inspire de deux "familles" de méthodes. D'une part, la *Rapid Assessment and Response Method (RAR)*^{1,2}, qui a été développée pour élaborer des diagnostics communautaires (besoins, ressources, contexte) et des interventions appropriées, lorsqu'il n'est pas possible de réaliser de grandes collectes de données spécifiques. La méthode consiste à recourir aux données et informations qui sont déjà disponibles (enquêtes et statistiques) ou facilement

accessibles (connaissances des professionnels et des experts) et qui permettent de réunir un ensemble d'informations pertinentes pour évaluer une situation. Les lacunes inhérentes aux différentes données et informations disponibles (biais, état incomplet, manque de spécificité) peuvent être compensées par une validation croisée des résultats les uns par rapport aux autres. Cette manière de faire de la recherche est particulièrement adéquate lorsqu'il s'agit de réaliser, de manière efficiente, un premier point sur une problématique peu connue.

La seconde famille de méthodes dont s'inspire ce travail est celle des systèmes de détection précoce des nouvelles tendances dans le domaine de la consommation de psychotropes. L'*Ohio substance abuse monitoring network (OSAM)*^{3,4}, le *Maryland drug early warning system (DEWS)*⁵, l'*Australian illicit drug reporting system (IDRS)*^{6,7} et le dispositif français *Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND)*^{8,9} ont tous pour objectif de mieux comprendre l'évolution des phénomènes de consommation de drogue, en recourant simultanément à des données quantitatives existantes (enquêtes de santé, statistiques sanitaires et policières) et à des données qualitatives nouvelles qui permettent, ensemble, de mieux comprendre la situation en cours et son évolution¹⁰. En particulier, il s'agit d'identifier et d'interroger les principales ressources (informateurs clés), susceptibles d'accroître le niveau des connaissances et de compléter ainsi les données objectives disponibles. La recherche présentée ici va s'inspirer des méthodes utilisées dans le cadre de ces systèmes pour faire une utilisation optimale des connaissances facilement accessibles et obtenir des informations aussi pertinentes et valides que possible.

Concrètement, il s'agit donc d'une recherche exploratoire se basant d'une part sur l'analyse secondaire des résultats d'enquêtes et de statistiques existantes et, d'autre part, sur des entretiens originaux auprès d'informateurs clés vaudois. Ces entretiens ont été réalisés à l'aide d'une grille évolutive ajustée en fonction des connaissances des personnes rencontrées (voir Annexe 2).

2.3.1 Enquêtes et statistiques existantes

Les différentes sources de données existantes utilisées pour cette étude étaient :

- Les enquêtes sur les comportements en matière de santé dans différentes populations et classes d'âge en Suisse (Enquête suisse sur la santé (ESS), *Health behaviour in school-aged children (HBSC)*, *European school survey project on alcohol and other drugs (ESPAD)*, *Swiss multi-center adolescent survey on health (SMASH)*^a et au niveau européen, données compilées par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT).
- Les enquêtes auprès des usagers de soirées techno dans le canton de Vaud (données des enquêtes Prevtch/SUPEA), dans d'autres cantons (Enquête de l'ISPA, données du projet Pilot-E bernois, données de l'enquête Aware Dance Culture biennoise, de l'enquête menée par le Streetwork à Zurich) et à l'étranger (enquête SONAR, enquête en milieu techno dans sept villes européennes)^b.
- Certaines statistiques sanitaires ou policières, suisses ou vaudoises (données de la statistique fédérale des stupéfiants et de la statistique nationale des traitements ambulatoires SAMBAD).

^a Ces enquêtes sont présentées dans le chapitre 3 "Prévalence".

^b Ces enquêtes sont présentées dans l'Annexe 1.

2.3.2 Données complémentaires (entretiens)

Quant aux données complémentaires, de nature qualitative, elles ont été recueillies lors de 29 entretiens avec :

- Des informateurs spécialisés (5 entretiens), soit des intervenants ou représentants d'institutions ou associations dont la mission est (notamment) liée à l'existence de drogues de synthèse et de cocaïne et dont les connaissances doivent permettre de mieux comprendre et interpréter les données existantes et de préciser quelles sont les mesures de prévention déjà en cours.
 - Représentants ou collaborateurs des projets, institutions ou associations Prevtech, Pilot-P, Hémostaz, Groupement romand d'étude sur l'alcoolisme et les toxicomanies (GREAT) (groupe "*Night life* romand") et Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA).
- Des informateurs généralistes (17 entretiens), soit des intervenants ou représentants de services locaux, potentiellement confrontés à l'existence de ces substances et dont les connaissances doivent permettre de mieux apprécier les problèmes sanitaires et sociaux qui leur sont liés et la réponse institutionnelle qui est développée à ce sujet.
 - Responsables ou collaborateurs de la Brigade des stupéfiants de la Police cantonale vaudoise et de celle de la Police municipale lausannoise, de l'Observatoire de la sécurité lausannoise, de l'Institut de criminologie et de police scientifique de l'UNIL (IPS), de l'Institut universitaire de médecine légale (IUML), de la justice pénale (opération STRADA) et de l'Institut de médecine du trafic (UMTR).
 - Responsables ou collaborateurs de l'Unité multidisciplinaire de santé des adolescents (UMSA), du Centre St-Martin (y c. le projet DEPART), des urgences médicales du CHUV, du Centre d'interventions thérapeutiques brèves (CITB) et de l'Association vaudoise des médecins concernés par la toxicomanie (AVMCT).
 - Responsables ou collaborateurs du travail de rue et/ou de proximité à Prilly, à Vevey et à la Vallée de Joux, du Centre d'aide et de prévention (CAP), de la Fondation du Levant, ainsi que d'un centre de loisirs lausannois.
- Des informateurs des "milieux" (7 entretiens), soit des intervenants ou représentants de différents milieux festifs que l'on rencontre dans le canton de Vaud et dont les connaissances doivent permettre de mieux comprendre l'étendue et les limites de la diffusion de ces substances.
 - Responsables ou collaborateurs de trois "clubs" lausannois, de Balélec, de la Fédération cantonale, ainsi que d'une association locale des jeunesses campagnardes, du centre de premiers secours du Paléo festival de Nyon.

Sans être exhaustive, la liste de ces informateurs clés visait à couvrir un large éventail de structures/personnes susceptibles de fournir des informations sur ces substances, leur diffusion et les conséquences pouvant résulter de leur consommation. Une première liste de structures et de personnes à rencontrer a d'abord été établie par l'équipe de recherche. Celle-ci a ensuite été complétée sur la base de suggestions formulées par une collaboratrice de Rel'ier, ainsi que par les personnes rencontrées lors des entretiens. Lorsque les informations récoltées lors des entretiens sont progressivement devenues redondantes, il a été décidé de ne plus élar-

gir cette liste. C'est donc un principe de saturation des données qui a été utilisé pour cette récolte d'informations¹¹.

2.3.3 Cadre d'analyse

Le premier ensemble de données, quantitatives, permettait de mettre à jour certaines tendances générales concernant la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne, ainsi que ses conséquences. Quant au second set de données, qualitatives, il permettait à la fois d'interpréter les données quantitatives, de les compléter ou de pallier leur absence.

Le traitement des données a suivi le plan du tableau ci-dessous.

Tableau 1 Plan du traitement des données

Question (indicateur)	Données nationales et internationales	Données vaudoises existantes	Données vaudoises complémentaires
Marché des substances	Statistiques de la police fédérale (FedPol), d'Europol et de l'UN office on drugs and crime (UNODC)	Statistiques de la police vaudoise (CRIPOL)	Entretiens avec des représentants des polices vaudoise et lausannoise et de la justice, avec les intervenants des milieux festifs
Prévalence	Enquêtes de santé et statistiques policières suisses et européennes	Données vaudoises dans les enquêtes et statistiques suisses	
Milieux /diffusion	Enquêtes suisses et européennes réalisées en milieux festifs	Enquêtes vaudoises réalisées sur la scène techno	Entretiens avec les intervenants des milieux festifs, du domaine social et de la police
Modèles de consommation	Enquêtes suisses et européennes réalisées en milieux festifs	Enquêtes vaudoises réalisées sur la scène techno	Entretiens avec les intervenants dans les milieux festifs et des domaines sanitaire et social
Conséquences sur la santé	Littérature scientifique, statistiques de traitement, données et travaux européens		Entretiens avec les intervenants des domaines sanitaire et social, et des milieux festifs
Interventions existantes	Littérature scientifique		Entretiens avec les intervenants des domaines sanitaire et social, de la police, et des milieux festifs

2.3.4 Guide de lecture

Le premier chapitre constitue une introduction et porte sur les caractéristiques de la cocaïne et des drogues de synthèse, ainsi que sur leur diffusion sur le marché en Europe, en Suisse et dans le canton de Vaud. Les chapitres suivants répondent aux cinq questions de recherche concernant la prévalence de la consommation de ces substances, sa diffusion dans certains milieux, les différents *patterns* de consommation, ainsi que les risques qu'ils engendrent, les conséquences sociales et sanitaires qui en découlent et, finalement, les mesures mises en place pour les réduire. Le dernier chapitre présente une synthèse des réponses aux cinq questions de recherche, ainsi que des recommandations pour améliorer la situation actuelle s'agissant de la consommation de ces substances et des conséquences qu'elle engendre.

3 CONTEXTE

Ce chapitre présente brièvement les substances dont la consommation fait l'objet de ce rapport. Les informations relatives aux propriétés des substances sont issues de la littérature scientifique d'une part et, d'autre part, d'entretiens réalisés avec des collaborateurs de l'Institut de police scientifique (IPS) et de l'Institut de médecine légale (IUML) à Lausanne. Des résultats d'analyses effectuées en milieu festif, aux niveaux national et international, ont aussi été utilisés. Quant aux informations sur les marchés des substances, elles proviennent essentiellement des statistiques policières nationale et internationale, ainsi que d'entretiens réalisés auprès de collaborateurs des polices cantonale et municipale lausannoise.

3.1 LA COCAÏNE ET LE CRACK

La substance et ses effets

La cocaïne est un alcaloïde extrait de la feuille de l'*Erythroxylon coca* ou cocaïer, un arbuste qui pousse principalement dans les Andes péruviennes et boliviennes, ainsi qu'en Colombie. La substance que l'on trouve sur le marché se présente soit sous forme de sel hydrochloride, communément appelé cocaïne, soit sous sa forme base, alors appelée crack. Au niveau du système nerveux central, la cocaïne induit une stimulation adrénergique, se manifestant par une sensation d'euphorie avec stimulation intellectuelle, désinhibition et hyperactivité¹².

Un peu d'histoire

Des études archéologiques font remonter l'usage de la feuille de coca à env. 3000 av. J.-C. en Amérique précolombienne. Il s'agissait alors d'une plante sacrée qui jouait un rôle central dans les cérémonies inca. Aujourd'hui, on compte toujours entre 3 et 5 millions de personnes qui consomment la feuille de coca de manière traditionnelle au Pérou et en Bolivie¹³.

C'est en 1860 qu'un chimiste allemand isola la cocaïne de la feuille de l'*Erythroxylon coca* et c'est en 1884 que son efficacité en tant qu'anesthésique a été démontrée. Elle fut alors utilisée en ophtalmologie¹². Elle devint ensuite "une drogue du plaisir" au début du XX^e siècle et fut consommée surtout dans les milieux aisés. C'est à ce moment-là qu'elle fut interdite dans différents pays et placée sur la liste des stupéfiants aux côtés de l'opium, de la morphine et de l'héroïne^a.

L'usage de la cocaïne est fortement réapparu dans les années 1980, en lien notamment avec l'apparition de valeurs telles que l'efficacité et la performance. Elle semble, à cette période, réservée avant tout à une élite. C'est la "poudre des stars" ou encore "la drogue des riches"¹³.

Production et trafic

Aujourd'hui, les pays producteurs de feuilles de coca sont la Colombie (56% de la production mondiale), le Pérou (29%) et la Bolivie (15%)¹⁴. Le Pérou et la Bolivie sont des pays

^a Cet ajout a eu lieu en 1914 aux Etats-Unis et quelques années plus tard en Europe. En Suisse, la cocaïne fut inscrite parmi les substances prohibées par la première Loi fédérale sur les stupéfiants en 1924.

principalement producteurs, alors que les cartels colombiens prennent en charge la production, la transformation et l'exportation du produit. Les petits pays des Caraïbes, ainsi que certains pays africains, jouent quant à eux un rôle croissant dans le transit de la cocaïne vers l'Europe ou les Etats-Unis¹⁵.

Au niveau international, EUROPOL estime que 200 tonnes de cocaïne sont introduites chaque année dans l'Union Européenne. Les saisies effectuées en 2000 dans les quinze pays de l'UE et en Norvège se montent quant à elles à 26 tonnes¹⁶.

La Police fédérale suisse constate une présence importante de cocaïne dans le pays en se basant sur des indicateurs de prix et de pureté¹⁷. Les dénonciations pour trafic de cocaïne sont d'ailleurs en hausse et s'élèvent à 3'173 cas en 2003. Quant aux saisies, elles sont relativement stables depuis l'année 2000 et s'élèvent à environ 4'000 cas. 200 kg de cocaïne sont séquestrés chaque année¹⁸. Néanmoins, le fait que le nombre de dénonciations pour trafic soit en augmentation, alors que les quantités saisies stagnent pourrait indiquer l'existence d'un marché de plus en plus diversifié. Le dernier rapport de la Police fédérale souligne aussi une croissance de la collaboration multi-ethnique s'agissant du trafic de cocaïne¹⁷.

Au niveau du canton de Vaud, les données de la police fédérale¹⁸ indiquent que, entre 1999 et 2003, le nombre de saisies effectuées est stable à 400-500 cas par an. Les quantités saisies ont par contre fluctué entre 2 kg (2000) et 10 kg (2003) par année^a. Le nombre de dénonciations pour trafic de cocaïne a quant à lui évolué de manière irrégulière et il se situe pour les cinq dernières années entre 268 et 476 cas par année (387 en 2003)^b.

Selon nos interlocuteurs, les premiers réseaux vaudois de diffusion de la cocaïne ont généralement approvisionné une élite aisée. Par la suite, les réseaux se sont multipliés et la substance est devenue beaucoup plus accessible, notamment au niveau de la rue. Les consommateurs d'héroïne dépendants ont particulièrement eu recours à la cocaïne lorsque l'héroïne était moins disponible et plus chère. Aujourd'hui, les réseaux de vente se sont encore diversifiés et ils fonctionnent notamment à proximité des centres de vie nocturne. Ils sont aussi susceptibles d'infiltrer certaines soirées festives et branchées.

En termes de qualité, la cocaïne qui quitte le pays exportateur est pure à 92% au maximum. Elle est ensuite coupée à plusieurs reprises pour augmenter son volume commercial. Aujourd'hui, il semble que la pureté de la cocaïne qui circule dans le canton de Vaud se situe autour de 40-50% et que ce taux tend à augmenter. Des observations similaires ont aussi été faites à Genève²¹.

^a Les données concernant les quantités de stupéfiants saisies dans le canton de Vaud sont problématiques. Les données publiées par la police cantonale^{19,20} ne correspondent non seulement pas entre les bulletins statistiques 2002 et 2003, mais pas non plus avec celles publiées (pour le canton de Vaud) par la Police fédérale. Or, ces données devraient être les mêmes. En l'absence d'une explication claire à ce sujet, et en accord avec un représentant de la police vaudoise, nous avons choisi de nous appuyer sur les données fédérales qui sont systématiquement compilées depuis de nombreuses années.

^b L'évolution des dénonciations et des saisies doit aussi être mise en lien avec l'opération STRADA, engagée depuis 2001, qui vise à lutter contre les *dealers* de rue sur l'ensemble du territoire vaudois. Selon la Brigade des stupéfiants, la majorité des dénonciations effectuée dans ce cadre sont liées à la cocaïne.

3.2 LES DROGUES DE SYNTHÈSE

Une substance est dite "de synthèse" lorsqu'elle est le résultat de manipulations de laboratoire permettant de fabriquer un corps composé à partir de corps simples. Il s'agit d'une substance "semi-synthétique" si elle résulte de la modification chimique d'une molécule naturelle extraite d'une plante et d'une substance "synthétique" si elle est entièrement fabriquée en laboratoire.

Les procédés de synthèse ont surtout été utilisés par l'industrie pharmaceutique pour la mise au point de nouveaux médicaments. La manipulation ou la reproduction de molécules vise alors à augmenter les effets thérapeutiques, à diminuer certains effets secondaires ou la toxicité ou encore à découvrir de nouvelles propriétés. Les objectifs poursuivis par les producteurs de drogues de synthèse suivent une logique quelque peu similaire, puisqu'il s'agit souvent de créer des substances particulièrement adaptées aux contextes de certaines soirées festives. C'est pourquoi ces drogues sont aussi parfois appelées *Smart Drugs* ou *Designer Drugs* (drogues sur mesure).

Aujourd'hui, le terme générique "drogue de synthèse" recouvre les substances synthétiques dont la diffusion, à partir des années 80, est fortement liée au développement de nouvelles modes musicales et de nouveaux réseaux de production de psychotropes. Il recouvre toutefois aussi certaines drogues dites psychédéliques qui ont déjà été expérimentées durant les années 60-70 par une partie de la jeunesse européenne et nord-américaine¹³.

3.2.1 La famille des amphétamines

La famille des amphétamines regroupe des substances médicamenteuses utilisées à des fins thérapeutiques, ainsi que des substances qui ont été "modifiées" pour accentuer les effets psychotropes et qui circulent sur le marché. Ce sont les secondes qui sont étudiées ici.

Les méthamphétamines constituent une sous-famille des amphétamines. Ce terme est cependant essentiellement utilisé pour désigner la "pilule thaïe" et certaines substances apparentées. L'ecstasy est également une méthamphétamine, mais elle est généralement considérée comme une substance à part et identifiée par son nom ou par sa formule chimique (MDMA).

■ Les amphétamines

La substance et ses effets

C'est à partir de *l'éphédrine* extraite de *l'Ephedra vulgaris*, que les amphétamines ont été synthétisées dans le courant des années 30. Elles possèdent une structure moléculaire proche de celle de l'adrénaline et de la noradrénaline, stimulants endogènes du corps humain. A doses moyennes et élevées, elles diminuent les besoins en sommeil, la fatigue et l'appétit. Elles ont été utilisées en thérapeutique comme stimulants de la vigilance et comme anorexigènes.

L'éphédrine peut aussi parfois se trouver à l'état pur dans des comprimés vendus comme étant de l'ecstasy ou des amphétamines. Elle est aussi le seul et unique constituant du produit vendu sur Internet sous l'appellation de *Herbal ecstasy*.

Un peu d'histoire

L'Ephédra est un conifère connu et dont l'extrait était utilisé depuis des millénaires par les Chinois pour le traitement de l'asthme, ainsi que pour ses effets vasoconstricteurs. C'est en 1885 que l'alcaloïde principal de l'éphédra, l'éphédrine, a pu être isolé. La synthèse de ce

composant dans les années 30 a permis le développement des premières amphétamines à visée thérapeutique : décongestionnants nasal, anorexigènes, antidépresseurs. Elles étaient alors vendues librement. Lors de la seconde Guerre mondiale, les amphétamines furent largement prescrites aux soldats. Malgré les nombreux cas de dépendance déclarés, la prescription de ces substances s'est poursuivie auprès de la population générale¹³.

C'est en 1971 que l'usage des amphétamines a été réglementé et contrôlé dans le cadre de la Convention de Vienne sur les psychotropes. Etant donné leurs caractéristiques pharmacologiques, il n'est pas surprenant de les voir aujourd'hui utilisées comme dopants dans les milieux sportifs, culturels ou professionnels ou encore comme substances euphorisantes. Populairement, elles sont aussi souvent appelées *speed*²².

Production et trafic

Selon le rapport mondial sur les drogues des Nations Unies (2004), la production mondiale d'amphétamines et de méthamphétamines est de 410 tonnes par année. Les principaux producteurs d'amphétamines se trouvent en Europe^a. Ils sont localisés en premier lieu aux Pays-Bas, puis en Belgique, en Pologne, dans les Etats baltes, au Royaume Uni et en Allemagne¹⁴.

EUROPOL fait état de 3 tonnes d'amphétamines saisies en 2000 en Europe. Au niveau suisse, les cas de dénonciations pour trafic d'amphétamines sont relativement rares (environ 300 par année). Quant aux quantités saisies, elles varient assez fortement et ont atteint 23,7 kg en 2003. Dans le canton de Vaud^b, le nombre de saisies a varié ces trois dernières années entre 10 et 30 cas par an. S'agissant des quantités saisies, celles-ci ont augmenté passant d'environ 50 gr en 2001, à 143 gr en 2002 et à 1'572 gr en 2003.

■ Les méthamphétamines

La substance et ses effets

Les méthamphétamines sont des amphétamines auxquelles a été ajouté un groupe méthyle. Celui-ci renforce les effets stimulants de la substance (intensité, durée). Il existe une forme très pure de méthamphétamine, la dexméthamphétamine, généralement connue sous le nom de *Ice*. Il s'agit d'une forme cristalline de la méthamphétamine qui possède des effets bien plus longs que ceux des amphétamines classiques et qui peut engendrer des comportements agressifs et/ou paranoïaques. Parmi les autres méthamphétamines dont les noms sont connus, hormis l'ecstasy, on peut citer l'amphétamine thaïe (ou yaba, ou pilule thaïe). Cette substance, comme la dexméthamphétamine, a la propriété d'augmenter l'agressivité de l'individu. Présentée sous forme de poudre, elle peut être fumée, sniffée ou dissoute dans un liquide. Présentée sous forme de comprimé, elle est avalée.

Un peu d'histoire

L'histoire des méthamphétamines se confond avec celle des amphétamines. Synthétisées pour la première fois dans les années 30, elles furent utilisées pendant la seconde Guerre Mondiale par les Japonais pour doper les fameux kamikazes.

^a On parle ici des amphétamines produites de manière illégale et non des amphétamines produites par les entreprises pharmaceutiques.

^b Voir note a dans le chapitre 3.1.

Production et trafic

Au niveau mondial, la production de métamphétamines domine la production de stimulants de type amphétamine. En 2002, 80% des laboratoires de stupéfiants démantelés (11'900) produisaient des stimulants de type amphétamines et surtout métamphétamines (95 % des cas)¹⁴.

Le trafic des métamphétamines diffère de celui des amphétamines et de l'ecstasy en cela qu'il relève d'organisations et de filières extra-européennes. Les principaux producteurs de métamphétamines se trouvent en Asie du Sud-Est (Myanmar, Chine et Philippines) et en Amérique du Nord (Etats-Unis et Mexique)¹⁴. L'acheminement de la marchandise d'Asie vers l'Europe utilise notamment les filières liées aux réseaux de prostitution.

Il n'existe pas de données récentes concernant les saisies autres que celles des ecstasy au niveau suisse et dans le canton de Vaud. Cependant, l'opération de grande envergure qu'avait menée la police fédérale à la fin des années 90 avait permis la saisie de 450'000 pilules thaïes et l'arrestation de 102 personnes. Les trafiquants thaïlandais avaient en fait décidé d'utiliser la Suisse comme pays test pour la diffusion de ces pilules. Le réseau qui se constituait a alors été démantelé^a. Dans le cadre de cette même affaire, 50'000 pilules avaient pu être saisies dans la région de l'est vaudois. Aujourd'hui, il semblerait que les pilules thaïes continuent à circuler sur le marché vaudois, mais en petites quantités.

■ L'ecstasy

La substance et ses effets

L'ecstasy désigne en premier lieu la *3,4-méthylènedioxyamphétamine* (MDMA). Il s'agit d'une molécule dérivant de la structure chimique de l'amphétamine, à laquelle on a ajouté un radical méthyle pour en faire une métamphétamine. Cependant, la molécule d'ecstasy possède aussi un groupe méthylène-dioxy lui conférant, ainsi une structure proche de celle des alcaloïdes (psilocybine, mescaline) contenus dans les champignons et cactus hallucinogènes sud-américains. Ces substances appartiennent au groupe des phényléthylamines. L'ecstasy s'apparente donc tant aux amphétamines qu'aux hallucinogènes. Elle se présente généralement sous forme de comprimés, de différentes couleurs et possédant l'impression d'un logo caractéristique^b.

Il existe sur le marché de nombreux dérivés d'ecstasy (MDEA, PMA, etc.), dont la composition s'éloigne passablement des MDMA ou MDA initiaux, leur conférant souvent d'autres effets (durée plus longue, plus stimulant, plus hallucinogène, etc.). Les combinaisons structurales par modification chimique de la molécule de base sont en effet nombreuses, mais les précurseurs sont plus rares. Or, au niveau législatif, ce sont généralement les substances qui sont inscrites de manière réactive sur la liste des stupéfiants, alors que dans le cas présent il serait plus judicieux que les précurseurs y soient inscrits. Dans son art. 2, le projet de révision de la LStup inscrivait le contrôle des précurseurs au niveau législatif.

Un peu d'histoire

Le MDMA a été synthétisé pour la première fois en 1912 lors de recherches pour la mise au point d'un nouvel anorexigène. Il ne fut cependant jamais commercialisé. C'est dans les années

^a Selon un communiqué de la Police fédérale du 14 août 2001.

^b Qui ne garantit cependant pas la composition et le dosage du comprimé.

60 qu'il fut redécouvert et utilisé dans un but psychothérapeutique. Durant les années 80, la consommation d'ecstasy se diffuse avec le développement des *rave parties*, soit des soirées festives rassemblant un grand nombre de personnes et se déroulant sous la forme de marathons de danse sur de la musique électronique. L'ecstasy constitue alors un produit permettant à la fois d'accentuer les sensations et d'améliorer l'endurance chez les usagers de ces soirées. C'est suite à ce développement qu'en 1985, la *Drug enforcement agency* (DEA) aux Etats-Unis, suivie par l'OMS, prohibe l'usage d'ecstasy. Le MDMA fut alors classé comme substance illicite sans usage médical possible¹³.

Production et trafic

La production mondiale d'ecstasy est estimée, selon les Nations Unies, à 113 tonnes pour 2002. Comme pour les amphétamines, les principaux producteurs sont situés en Europe (Pays-Bas avant tout, Belgique, Etats baltes, Pologne, Royaume-Uni et Allemagne)¹⁴. Il semble que l'on puisse recenser entre 50 et 70 sites de production en Europe. Bien que ce chiffre soit stable, la capacité de production augmente en raison de certaines avancées techniques²³.

En termes de saisies, EUROPOL indique que 20 millions de comprimés ont été séquestrés en 2000. En Suisse, le nombre de saisies d'ecstasy se situe ces dernières années entre 500 et 1'000 cas par an. Quant aux quantités saisies, elles varient entre environ 190'000 doses (2000) et dix fois moins en 2003. Néanmoins, on peut observer que la moyenne et la médiane des saisies sur les dix dernières années se situent aux environs de 80'000 doses par an. Dans le canton de Vaud^a, les statistiques montrent que le nombre de saisies se situe ces cinq dernières années entre 50 et 120 cas par an, mais que les quantités varient fortement et sont plutôt à la baisse (1123 doses en 2003).

Il faut relever que la lutte contre le trafic d'ecstasy ne fait pas partie des priorités de la police vaudoise actuellement, puisque c'est la cocaïne qui est considérée comme le problème d'ordre public numéro un. Par ailleurs, différents Arrêtés du Tribunal fédéral ont d'une part classé l'ecstasy parmi les stupéfiants à faible dangerosité (Arrêté du TF 125 IV 90) et, d'autre part, élevé le seuil pour les cas graves^b (Arrêtés du TF 124 IV 286 ; 129 IV 253). Dès lors, les interventions policières concernant les consommateurs de cette substance sont parfois suivies de peu d'effets pour les contrevenants.

Les données issues des analyses des saisies de la police (effectuées par l'IPS principalement), ainsi que celles issues des analyses réalisées directement dans les soirées techno^{c,24,25} font état des mêmes constats : les comprimés vendus sous l'appellation ecstasy contiennent majoritairement du MDMA en mono substance. Les comprimés analysés sur site semblent toutefois être moins "purs" que ceux analysés lors des saisies (70% de MDMA contre 90%). Les dosages semblent aussi plus sujets à variation. Finalement, les produits de coupage toxiques sont de moins en moins présents dans les pilules. Pour comparaison, les principaux constats faits dans

^a Voir note a dans le chapitre 3.1.

^b Le cas est considéré comme grave notamment lorsque l'auteur : a) sait ou ne peut ignorer que l'infraction porte sur une quantité de stupéfiants qui peut mettre en danger la santé de nombreuses personnes ; b) agit comme affilié à une bande formée pour se livrer au trafic illicite de stupéfiants ; c) se livre au trafic par métier et qu'il réalise ainsi un chiffre d'affaires ou un gain important.

^c Voir chapitre "Interventions".

le cadre du dispositif SINTES^{a,26} en France vont dans le même sens. Le rapport de ce projet ajoute encore que la part des comprimés fortement dosés diminue.

La police décrit le marché vaudois comme étant un marché très détaillé et éclaté. Les lots saisis excèdent rarement 200 ou 300 comprimés. Les ventes se font généralement sur le lieu de consommation ou aux alentours et le milieu semble difficile à identifier et à infiltrer. D'après nos interlocuteurs, le marché de l'ecstasy ne paraît donc pas très organisé. Ceci contraste quelque peu avec les observations d'EUROPOL, qui souligne que le marché international de l'ecstasy répond au même type d'organisation que celui de la cocaïne ou de l'héroïne et qu'il est lui aussi contrôlé par des organisations criminelles sans frontières ethniques ou culturelles.

Finalement, il a été mentionné que les vendeurs de cocaïne fournissent aussi des drogues de synthèse à proximité des lieux festifs lausannois. Ce constat, s'il est confirmé, renvoie à une forte proximité des substances sur le marché.

3.2.2 Le LSD

La substance et ses effets

Le LSD est un alcaloïde semi-synthétique dérivé de l'acide lysergique obtenu à partir de l'ergot de seigle^b. Son nom chimique est *acide lysergique diéthylamide*. Il se présente généralement sous une forme liquide dont on imprègne différents substrats comestibles, comme des bonbons, des buvards, du sucre, etc. Le LSD est connu pour être une des substances parmi les plus puissantes qui soient : quelques micro-grammes suffisent à entraîner des effets pendant de nombreuses heures^c. Si on le compare à d'autres hallucinogènes, le LSD, à doses égales, est cent fois plus actif que la psilocybine et 5 mille fois plus que la mescaline.

Un peu d'histoire

Il semble que la première mention de l'utilisation de l'ergot de seigle à des fins thérapeutiques remonte à 500 av. JC dans des textes chinois. Il en était fait usage pour provoquer l'accouchement. Cette utilisation s'est perpétuée jusqu'au 19^{ème} siècle¹².

C'est en 1905 qu'eut lieu l'isolement de la première substance pure à partir de l'ergot de seigle, dont les propriétés étaient principalement vaso-constrictrices et toni-cardiaques. A partir de l'unité structurelle de base, l'acide lysergique, de nombreux dérivés ont été synthétisés. Les recherches autour du *Lyseric Säure Diethylamid* – ou LSD – devaient permettre la mise au point d'un nouvel hypertenseur. C'est tout à fait par hasard que l'on découvrit les propriétés hallucinogènes du LSD. Dès lors, le LSD trouva une application importante dans le champ de la psychiatrie pour les traitements de la schizophrénie. Aux Etats-Unis, au début des années 60,

^a Système national d'identification de toxiques et substances. C'est un dispositif mis en place en 1999 par les pouvoirs publics français pour remédier à la carence de données sur les drogues de synthèse, et notamment l'ecstasy. Il a pour objectifs de surveiller les substances en circulation, d'en faire un monitoring (composition et dosage) et d'identifier les substances nouvelles ou dangereuses. Les produits analysés proviennent soit de saisies de la police, soit de collectes dans les soirées.

^b L'ergot de seigle est un champignon parasite du seigle, responsable d'intoxications majeures. Ses principes actifs sont fortement vaso-constricteurs et entraînent une gangrène des extrémités des membres.

^c www.prevtch.ch.

35'000 personnes étaient en traitement avec le LSD, et ce jusqu'en 1967 lorsqu'il a été interdit¹³.

Dès la fin des années 50, le LSD est aussi lié au mouvement hippie qui s'est développé aux Etats-Unis. Bien qu'interdit depuis la fin des années 60, le LSD a certainement toujours été présent sur le marché, en Suisse comme ailleurs. Aujourd'hui, c'est une substance qui circule encore dans le milieu festif.

Production et trafic

Il n'existe que peu de données relatives au trafic et aux saisies de LSD, tant au niveau international que national. On peut cependant relever que 124'373 doses de LSD ont été saisies dans les différents pays européens et en Norvège en 2000. Si ce chiffre est comparable à celui de l'année précédente, il est en revanche en diminution progressive depuis 1993. A l'échelle nationale, les dénonciations pour trafic de LSD sont rares (20 cas pour 2003). Quant au nombre de saisies, il a fluctué entre 45 et 72 cas par an ces trois dernières années et les quantités saisies ont varié entre 8707 doses en 2001 et 657 doses en 2003. Au niveau cantonal^a, les saisies sont très rares (5 cas en 2002 et 3 cas en 2003), mais elles ont parfois, comme en 2002 (908 doses), permis de saisir des quantités relativement importantes de LSD. Néanmoins, d'après la police, la disponibilité de cette substance est en réelle diminution.

3.2.3 Autres

Il existe un ensemble d'autres substances qui sont susceptibles de circuler sur le marché vaudois. Ce sont certaines substances apparentées au MDMA (MDA, MDEA, MDD), des hallucinogènes autres que le LSD (DMT, 2C-B, PMA, mescaline, psilocybine), le GHB et certaines substances apparentées (GBL, HMB, DBO), la kétamine, etc.²⁷.

Dans les enquêtes menées en milieu festif (cf. plus loin), il apparaît que la prévalence de la consommation de ces autres substances est faible, à l'exception de celle des champignons hallucinogènes. Il ne semble pas qu'il y ait de marché particulier pour ces substances. Les saisies de la police au niveau vaudois semblent rester tout à fait minimes.

3.3 SYNTHÈSE

La feuille de coca est essentiellement produite en Colombie. C'est aussi là qu'elle est transformée en cocaïne. L'acheminement de la cocaïne de l'Amérique du Sud vers l'Europe emprunte différentes filières, parmi lesquelles l'Afrique est apparue dans les années 80. Il est possible que différentes filières de trafic alimentent différents milieux de consommateurs.

Les saisies effectuées tant au niveau européen que suisse ou vaudois attestent d'une présence importante de cocaïne sur les marchés. En outre, le taux de pureté de celle-ci semble élevé et plutôt en hausse. Les revendeurs sont très présents, principalement dans la rue et cela a contribué à ce que la police fasse de la répression du trafic de cocaïne l'une de ses priorités.

Les drogues de synthèse sont quant à elles des substances majoritairement complètement synthétiques, issues de laboratoires clandestins qui sont principalement situés en Europe. Les

^a Voir note a dans chapitre 3.1.

amphétamines thaïes représentent une exception, puisqu'elles proviennent du Sud-est asiatique.

Les saisies effectuées renvoient sans doute à une accessibilité importante de ces substances. En outre, il faut désormais reconnaître que ces drogues ne constituent pas qu'une mode passagère, puisqu'elles sont diffusées et consommées depuis dix à vingt ans. Les pilules que l'on retrouve actuellement sur le marché vaudois semblent essentiellement provenir d'un commerce très local, avec des trafiquants qui sont eux-mêmes des consommateurs. La seule exception est celle de l'amphétamine thaïe qui a fait l'objet il y a quelques années d'un trafic organisé à plus large échelle, contrôlé par des organisations criminelles qui utilisaient les réseaux de prostitution comme filière pour acheminer les produits de l'Asie vers l'Europe.

L'ecstasy est la substance la plus présente parmi les drogues de synthèse. Les comprimés sont généralement assez purs et contiennent principalement du MDMA. Les substances exotiques, comme a pu l'être la métamphétamine thaïe semblent rares. En revanche, la teneur en MDMA des comprimés est plus sujette à variation et ce, même si les pilules fortement dosées semblent en diminution. Ces constats ne doivent donc pas faire oublier que des mauvaises surprises sont toujours possibles et que la vigilance doit être maintenue.

On peut encore relever que les marchés de la cocaïne et des drogues de synthèse paraissent parfois peu segmentés, avec pour conséquence possible le fait que le consommateur de drogues de synthèse puisse avoir accès, auprès d'un même vendeur, à de multiples autres substances dont la cocaïne et peut-être l'héroïne.

4 PREVALENCE

L'objectif de ce chapitre est de faire le point sur la situation et l'évolution de la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne en Suisse et dans le canton de Vaud. Ce travail est basé sur les résultats d'un ensemble d'enquêtes sur les comportements en matière de santé qui ont été menées ces dernières années. Les données émanant des services de police permettent aussi de confirmer certaines évolutions.

4.1 SITUATION EN SUISSE

4.1.1 Consommations précoces chez les moins de 16 ans

L'enquête internationale *Health Behaviour in School-aged Children* (HBSC)²⁸ permet d'observer l'évolution de la consommation précoce (à un jeune âge) de diverses substances chez les écoliers de 15-16 ans, en fin de scolarité obligatoire (9^e année).

Tableau 2 Evolution du pourcentage d'écoliers de 15-16 ans en 9^e année scolaire ayant rapporté avoir consommé durant la vie différentes drogues de synthèse et de la cocaïne (Source : ISPA)

	1994	1998	2002
Cocaïne	0.9	1.4	2.5
Ecstasy	1.8	1.9	3.3
Amphétamines, <i>speed</i>		3.1	2.9
LSD		2.2	2.2

Les résultats de l'enquête HBSC font apparaître une légère hausse, statistiquement significative, sur la période 1994-2002, de l'expérimentation d'ecstasy et de cocaïne chez les écoliers. Une telle hausse ne se retrouve toutefois pas pour les deux autres substances considérées ici, soit les amphétamines/*speed* et le LSD.

Les données d'HBSC permettent quelques premiers constats : premièrement, la part des écoliers qui déclarent avoir déjà consommé ces drogues reste très limitée, puisqu'ils sont systématiquement moins de 4% à le faire pour chacune des substances étudiées ici. Deuxièmement, la tendance générale au niveau de la consommation précoce de ces substances semble être celle d'une faible hausse ou d'une stabilisation. En conséquence, le niveau et l'évolution de la prévalence de la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne sont, à cet âge, très différentes de celles du cannabis (24% d'expérimentateurs en 1994 et 44,5% en 2002) ou de l'alcool (23,5% de consommateurs hebdomadaires en 1994 et 33,2% en 2002). Il

s'agit alors d'un phénomène à la fois beaucoup plus limité et dont l'évolution est jusqu'ici moins claire.

L'enquête *European School Survey Project on Alcohol and other Drugs* (ESPAD)²⁹, à laquelle la Suisse a participé pour la première fois en 2003, permet désormais de valider et de compléter les données présentées ci-dessus. En effet, ESPAD couvre une population très similaire à celle d'HBSC en ciblant les écoliers qui vont avoir seize ans durant l'année en cours.

Les résultats d'ESPAD confirment que l'expérimentation de drogues de synthèse et de cocaïne reste un phénomène limité. Ainsi, environ un écolier sur vingt (5,6%) a indiqué avoir déjà consommé au cours de sa vie au moins l'une des sept substances suivantes : amphétamines, ecstasy, GHB, LSD, crack, cocaïne, héroïne^a. Parmi ceux-ci, 40% ne l'ont fait qu'à une ou deux occasions, 33% entre 3 et 9 occasions et 27% à plus de 10 occasions. Ce dernier groupe, qui correspond à environ 1,5% de l'ensemble des jeunes interrogés, comprend pour moitié des individus qui rapportent avoir déjà consommé plus de 40 fois de telles substances à 15-16 ans. De telles déclarations sont à prendre avec précaution, mais elles peuvent indiquer l'existence d'un petit groupe de consommateurs très précoces et/ou très réguliers de drogues de synthèse et de cocaïne chez les écoliers.

ESPAD révèle aussi qu'entre 10 et 15% des écoliers de 15-16 ans indiquent qu'ils jugent "assez facile" ou "très facile" de se procurer les substances suivantes : ecstasy (14,1%), amphétamines (13,7%) et cocaïne (10,7%). Cette accessibilité est jugée très nettement supérieure pour le cannabis (50,9%) et les spiritueux (67,9%) et seulement à peine moindre pour l'héroïne (9,1%).

En conclusion, on peut donc relever que l'expérimentation des drogues de synthèse et de la cocaïne reste un phénomène qui ne concerne qu'une proportion limitée des écoliers de 15-16 ans. Celle-ci est en légère hausse ou stable. Cela n'exclut cependant pas qu'un petit groupe d'écoliers, sans doute aussi consommateurs d'autres substances (alcool, tabac, cannabis), affiche déjà une consommation fréquente de drogues de synthèse et de cocaïne avant même de quitter l'école obligatoire.

4.1.2 Consommation chez les 16-20 ans

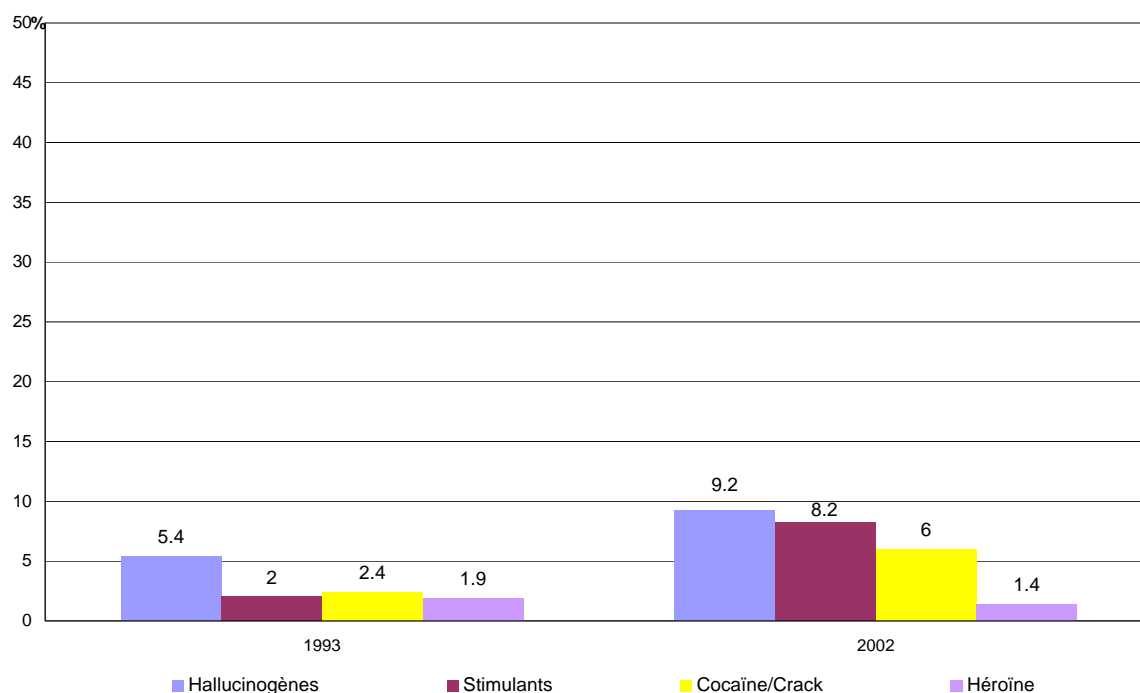
Les données de l'enquête *Swiss Multicenter Adolescent Survey on Health* (SMASH)³⁰ permettent d'observer l'évolution des comportements en matière de santé chez les jeunes de 16 à 20 ans engagés dans les filières de formation post-obligatoire professionnelle et scolaire en Suisse.

Les données SMASH de 1993 et de 2002 ne sont pas directement comparables, d'une part, parce que l'ecstasy a été classée la première fois parmi les hallucinogènes et la seconde fois parmi les stimulants et, d'autre part, parce que les échantillons de jeunes ne sont pas tout à fait identiques. Néanmoins, quelques tendances "lourdes" peuvent tout de même être identifiées. Ainsi, la croissance de l'expérimentation de la cocaïne/crack et, sans doute, des stimulants synthétiques^b paraît bien réelle, en particulier si l'on observe que l'expérimentation de l'héroïne est restée stable. Quant aux hallucinogènes, qui regroupent le LSD et les champignons (psilocybes), il est probable que ce soient ces derniers, qui ne font pas partie des drogues de synthèse, qui sont responsables de l'évolution observée.

^a Seuls 0,3% des écoliers (10 individus) ont rapporté avoir eu recours à cette substance durant leur vie et l'inclusion de l'héroïne dans cet indicateur n'a donc pas de grande influence sur les résultats.

^b En 2002, cette catégorie regroupe l'ecstasy, les pilules thaïes, le *speed* et les *designer drugs*.

Figure 1 Evolution du pourcentage d'écoliers/apprentis de 16 à 20 ans ayant rapporté avoir consommé durant la vie différentes drogues illégales (Source : IUMSP)

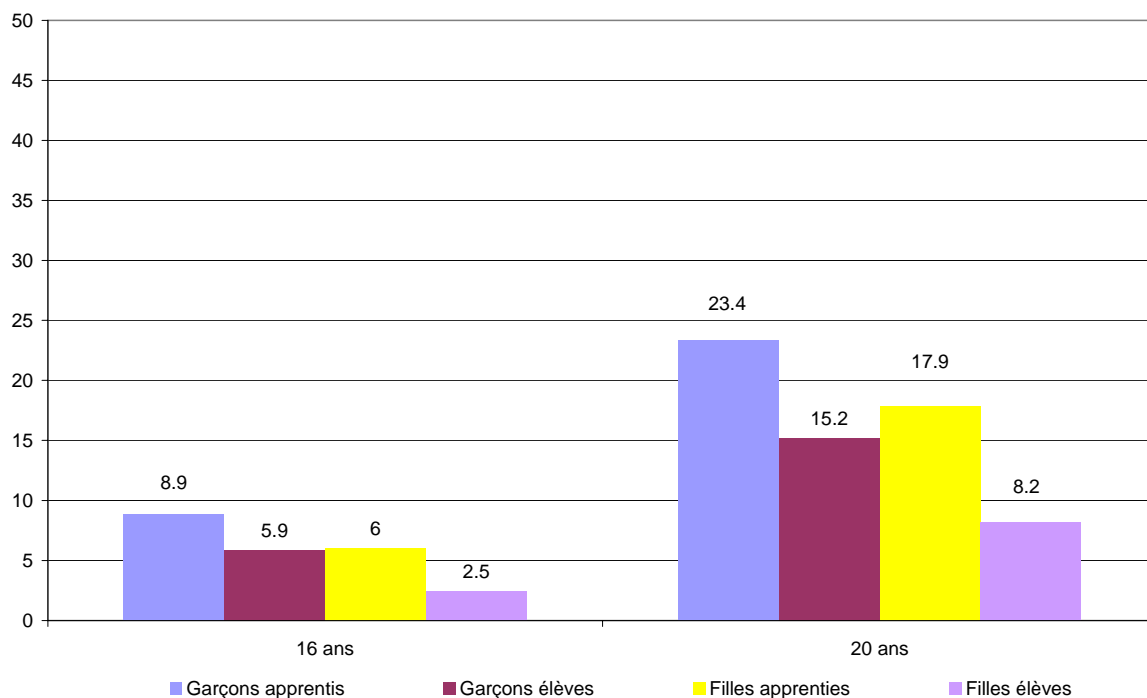


Les observations ci-dessus indiquent donc que c'est vraisemblablement entre la fin de l'adolescence et l'entrée dans la vie d'adulte que l'expérimentation des drogues de synthèse et de la cocaïne se diffuse. Le graphique ci-dessous montre ainsi qu'à 20 ans la proportion d'individus ayant expérimenté les stimulants synthétiques est environ trois fois supérieure à celle rencontrée à 16 ans.

Le graphique suivant indique aussi que les jeunes engagés dans la filière de formation professionnelle affichent des prévalences systématiquement supérieures à ceux engagés dans la filière scolaire. Cette différence est si grande qu'elle gomme l'importante différence homme/femme, pourtant systématique s'agissant de la consommation de ces substances, lorsque l'on compare les garçons élèves et les filles apprenties de même âge.

Un tiers environ des jeunes qui ont indiqué avoir déjà consommé des stimulants synthétiques au cours de la vie déclare aussi en avoir consommé au cours du dernier mois. Il s'agit dans ce cas majoritairement de consommateurs occasionnels (1-2 fois durant le dernier mois) et les consommateurs quotidiens sont très rares. La situation est très similaire en ce qui concerne la cocaïne.

Figure 2 Pourcentage d'écoliers/apprentis ayant rapporté en 2002 avoir consommé durant la vie des stimulants selon l'âge, le sexe et la filière de formation (Source : IUMSP)



En conclusion, on peut donc relever que l'expérimentation de drogues de synthèse et de cocaïne s'accélère entre 16 et 20 ans, elle concerne particulièrement les apprenti(e)s et plus spécifiquement les individus de sexe masculin. Ainsi, environ un quart des jeunes hommes apprentis de 20 ans déclare avoir expérimenté des stimulants synthétiques et la proportion est presque identique s'agissant de la cocaïne. De tels chiffres renvoient sans doute à une importante accessibilité de ces substances et à une forte disposition à les essayer.

Cette diffusion de l'expérimentation a un effet sur le nombre de consommateurs actifs dans cette classe d'âge. Il semble toutefois qu'une très large majorité des expérimentateurs a interrompu sa consommation ou ne consomme que de manière très occasionnelle. Quant aux individus qui ont une consommation très élevée (au moins dix fois durant le dernier mois), ils sont très rares, mais il est possible que ceux qui sont engagés dans de tels *patterns* de consommation ont déjà été contraints d'abandonner les filières de formation. Sur ce dernier point, il convient aussi de rappeler qu'environ 20% des jeunes entre 16 et 20 ans ne sont pas concernés par cette enquête parce qu'ils ne sont pas ou plus en formation.

4.1.3 Expérimentation dans la population générale

L'Enquête Suisse sur la Santé (ESS)³¹ s'intéresse aux comportements en matière de santé de la population suisse. Ses résultats couvrent, en ce qui concerne les drogues illégales, la population résidente, âgée de 15 à 39 ans.

Les données de l'ESS ne confirment pas les observations présentées jusqu'ici. Ainsi, l'expérimentation d'ecstasy serait en baisse entre 1997 et 2002 dans la classe d'âge des 15 à 24 ans et

ce tant chez les hommes (de 4,1% à 3,1%) que chez les femmes (de 3,2% à 1,5%)³². Une telle observation contredit la croissance de l'expérimentation d'ecstasy observée chez les 15-16 ans dans HBSC et celle des stimulants synthétiques observée chez les 16-20 ans dans SMASH.

Diverses explications méthodologiques (types d'enquêtes (par téléphone, par écrit), méthodes d'échantillonnage (classes, ménages, taille de l'échantillon), problèmes techniques (absence de répertoire pour les utilisateurs de Natel), etc.) peuvent être avancées pour expliquer cette contradiction. L'hypothèse la plus vraisemblable est que l'ESS ne parvient pas à saisir certains changements en cours qui peuvent être identifiés à l'aide des enquêtes menées à l'école, dans les gymnases et dans les écoles professionnelles.

Tableau 3 Evolution du pourcentage de la population âgée de 15 à 39 ans ayant rapporté avoir consommé durant la vie diverses drogues de synthèse ou de la cocaïne (Source : OFS)

	1992	1997	2002
Cocaïne	2.7	3.3	2.9
Ecstasy		2.2	2.2
Amphétamines	1.1	1.2	1

Les données de l'ESS permettent tout de même de postuler qu'il n'existe pas de hausse importante de la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne dans la population suisse. Si une nette hausse avait eu lieu, elle aurait en effet aussi dû apparaître dans les données de cette enquête, comme cela peut être observé pour le cannabis – l'expérimentation du cannabis chez les 15-24 ans a presque doublé entre 1992 (hommes : 24,3%, femmes : 10,9%) et 2002 (hommes : 36,1%, femmes : 24,4%).

4.1.4 Données de la police¹⁸

Le nombre annuel de dénonciations pour consommation de cocaïne en Suisse a connu une hausse ininterrompue jusqu'en 1997 (10'515), puis une baisse progressive jusqu'en 2001 (8'206). Depuis, les chiffres sont à nouveau en hausse et le nombre de dénonciations enregistrées pour l'année 2003 était de 9'252. Plus de la moitié de ces dénonciations concernent des individus âgés de 30 ans et plus, ce qui laisse envisager qu'il s'agit notamment de consommateurs dépendants recourant également à l'héroïne. Néanmoins, il faut aussi observer que près du quart des dénonciations concernait des jeunes âgés de 18 à 24 ans.

Les dénonciations pour consommation de drogues de synthèse n'affichent quant à elles pas de tendances claires à travers le temps et sont beaucoup moins nombreuses que celles qui concernent la cocaïne. Ainsi, en 2003 il y a eu 798 dénonciations pour consommation d'ecstasy, 633 pour consommation d'amphétamines et 107 pour consommation de LSD enregistrées en Suisse. Contrairement à ce qui peut être observé pour la cocaïne, la majorité des personnes dénoncées était ici âgée de 18 à 24 ans.

Ces données ne permettent que quelques observations très générales : la première est que la consommation de cocaïne, contrairement à celle de l'héroïne, ne semble pas être en baisse en Suisse. La seconde est que cette substance est probablement consommée dans différents groupes, allant des consommateurs de drogue dépendants, souvent âgés de plus de 30 ans aujourd'hui, aux jeunes adultes qui consomment vraisemblablement ces substances en milieu festif. Quant aux drogues de synthèse, sur la base des données policières, elles semblent avant tout être consommées par la seconde de ces catégories.

4.2 DONNEES CONCERNANT SPECIFIQUEMENT LE CANTON DE VAUD

En 1998, l'enquête HBSC comprenait un échantillon élargi d'écoliers vaudois qui permettait une analyse contrastée avec l'ensemble des écoliers suisses. Malheureusement, ce sur-échantillonnage n'a pas été reconduit en 2002. Les données de 1998 faisaient toutefois apparaître une forte similitude entre les situations vaudoise et suisse. Les quelques différences concernaient essentiellement le fait que les garçons vaudois rapportaient une plus grande expérimentation s'agissant des amphétamines et de l'ecstasy. Sinon, une différence plus marquée entre les comportements des garçons et des filles pouvait aussi être observée au niveau vaudois³³.

L'enquête SMASH de 1993 couvrait 1250 apprentis et écoliers de 16 à 20 ans fréquentant des établissements de formation vaudois. Le niveau d'expérimentation de la consommation de diverses substances était alors très similaire à celui de l'échantillon national de cette enquête. En 2002, ce sont cette fois 815 individus qui ont été interrogés en terre vaudoise. Là encore, aucune différence importante ne peut être observée par rapport à l'échantillon national et ce, tant en ce qui concerne l'expérimentation que la consommation actuelle des substances. Ainsi, respectivement 7,5% (stimulants synthétiques) et 5,5% (cocaïne) des jeunes interrogés dans le canton de Vaud ont déclaré avoir déjà consommé une fois ces substances. Quant à la proportion de consommateurs actuels, elle est de 3,1% pour les stimulants synthétiques et de 2,6% pour la cocaïne. Dans les deux cas, un peu plus de la moitié des consommateurs actuels ont déclaré avoir consommé la substance à seulement une ou deux reprises durant le dernier mois.

Une récente étude vaudoise³⁴ a permis le suivi durant trois ans d'une centaine d'adolescents consommant régulièrement des drogues. Elle a aussi fait apparaître qu'un peu moins d'un tiers d'entre eux avait déjà consommé de l'ecstasy et de la cocaïne et un peu moins d'un quart des amphétamines. Quant à la consommation actuelle (30 derniers jours), elle concernait respectivement 17% de ces jeunes pour la cocaïne et 15% pour l'ecstasy (92% pour le cannabis). Les données de cette étude montrent aussi que les drogues de synthèse et la cocaïne constituent des substances qui peuvent s'intégrer, chez les adolescents, dans des *patterns* de multi-consommation déjà nettement marqués par l'abus d'alcool et de cannabis. En revanche, ces substances n'apparaissent presque jamais seules dans une situation d'abus de substances.

Au niveau des données policières, les dénonciations pour consommation de cocaïne ont augmenté dans le canton de Vaud jusqu'en 1999 (1449 cas) avant de diminuer jusqu'en 2001 (1290 cas) et de remonter ensuite à 1497 cas en 2003. Quant aux dénonciations pour consommation de drogues de synthèse, elles sont relativement stables depuis l'année 2000 et beaucoup plus rares. Ainsi, 68 dénonciations pour consommation d'amphétamines, 150 pour consommation d'ecstasy et 10 pour consommation de LSD ont été enregistrées en 2003 dans le canton de Vaud.

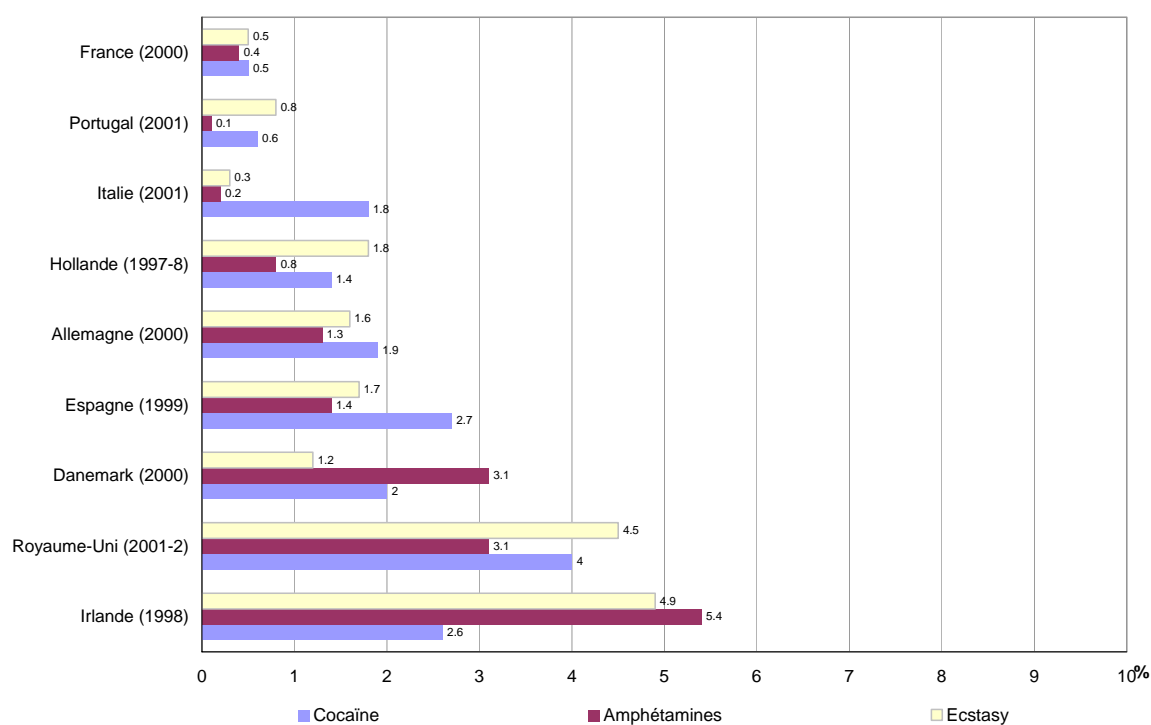
Le canton de Vaud n'affiche donc pas de particularités apparentes s'agissant de la consommation de cocaïne et de drogues de synthèse. Les données des enquêtes de santé et les données

policières montrent en effet que les évolutions observées dans ce canton sont généralement les mêmes que celles qui apparaissent au niveau national.

4.3 DONNEES EUROPEENNES³⁵

L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) publie annuellement un rapport sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne et en Norvège. En outre, il réalise divers travaux dont certains concernent en particulier les stimulants et les hallucinogènes.

Figure 3 Pourcentage de personnes âgées de 15 à 34 ans, dans divers pays européens, ayant rapporté avoir consommé durant la dernière année différentes drogues de synthèse et de la cocaïne (Source : OEDT)



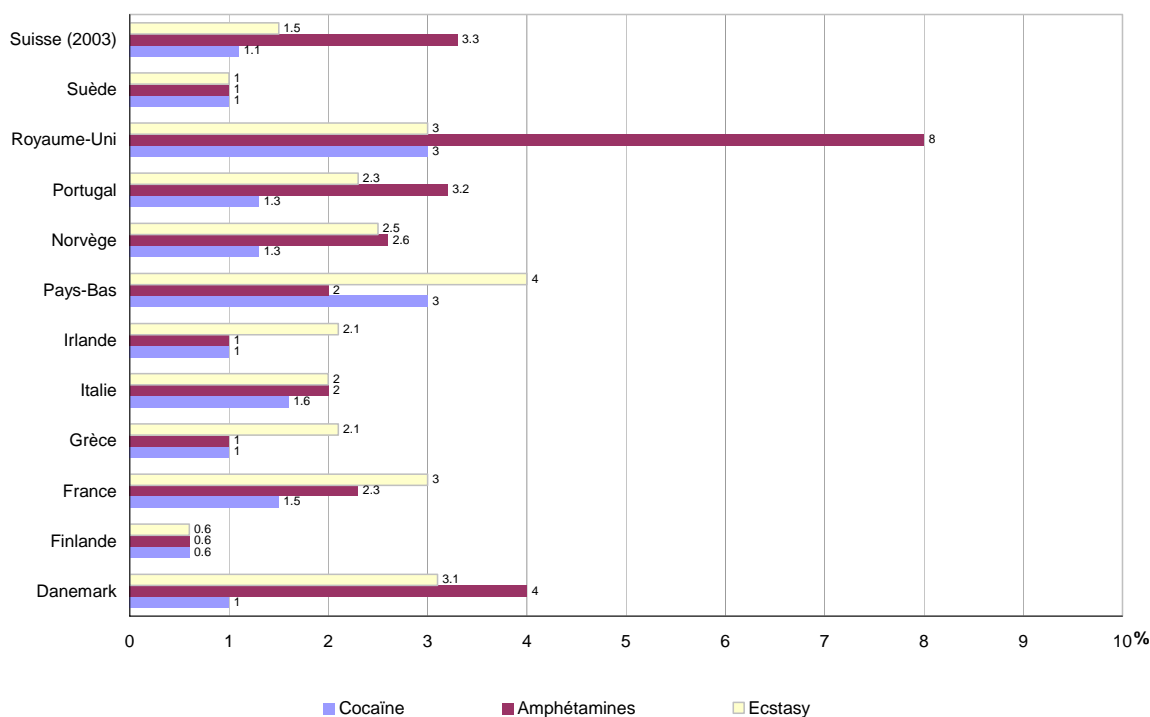
Les données qui figurent dans le graphique ci-dessus ne sont pas systématiquement comparables en raison de différences d'échantillonnages^a et de méthodes d'enquête (par téléphone, par courrier, en face à face). Elles font néanmoins apparaître que, le plus souvent, la consommation récente (durant la dernière année) de ces substances n'est rapportée que par 1-2% de la population âgée de 15 à 34 ans. Le Royaume-Uni et l'Irlande font ici exception, renvoyant à un modèle de diffusion de ces substances différent de celui que connaît l'Europe continentale.

^a La Suède, la Finlande et la Norvège n'ont pas été retenues pour notre graphique parce que l'échantillon de personnes interrogées est, dans chacun de ces pays, très petit.

Parmi les autres observations, on peut noter que la substance la plus consommée diffère selon les pays. Ainsi, au Danemark, et dans d'autres pays scandinaves, la consommation d'amphétamines est la plus répandue. En Italie et en Espagne la situation est autre, puisque la cocaïne est la substance la plus consommée. Finalement, les données de l'Enquête suisse sur la santé laissent penser que le profil de la consommation en Suisse est similaire à celui d'autres pays européens, comme la France, l'Allemagne ou le Portugal.

L'enquête ESPAD, déjà mentionnée ci-dessus, permet des comparaisons entre les pays européens au sujet de la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne chez les écoliers de 15-16 ans.

Figure 4 Pourcentage d'écoliers de 15-16 ans, dans divers pays européens et en Suisse, ayant rapporté avoir consommé durant la vie drogues de synthèse et de la cocaïne (Sources : OEDT et ESPAD)



Le graphique ci-dessus permet d'observer que, à de très rares exceptions près, la proportion d'écoliers de 15-16 ans déclarant avoir expérimenté l'une des substances se situe systématiquement entre 1 et 4% des personnes interrogées dans les pays européens. Ainsi, hormis en ce qui concerne la substance la plus fréquemment citée, les données européennes font apparaître une homogénéité assez importante lorsqu'il s'agit de l'expérimentation de ces substances chez les écoliers. Les données suisses de 2003 confirment aussi cette observation. Finalement, en termes de tendances, l'expérimentation de la consommation de ces substances chez les écoliers était en légère hausse dans six pays durant la période 1995-1999 et en légère baisse dans trois autres pays.

Les données ci-dessus permettent de conclure que le profil de la Suisse et donc du canton de Vaud, en matière de consommation de drogues de synthèse et de cocaïne, ne diffère pas de la situation générale observée en Europe. Celle-ci est caractérisée par une présence certaine de

ces substances dans tous les pays, mais une diffusion généralement très limitée de leur consommation. La question de l'évolution en cours est cependant plus problématique et il n'est pas clair si la consommation de ces substances est actuellement en hausse au niveau continental ou si elle est plutôt stable.

4.4 SYNTHÈSE

Les diverses enquêtes font apparaître la situation suivante : l'expérimentation de ces substances reste un phénomène relativement marginal qui ne semble pas être marqué par une nette tendance à l'augmentation comme cela peut être observé pour le cannabis. Toutefois, il est probable que certains sous-groupes de la population connaissent une situation différente. Les apprentis entre 16 et 20 ans semblent constituer un tel groupe puisque respectivement un sur treize environ (7.5%) déclare avoir déjà consommé de la cocaïne et un sur dix un stimulant synthétique en 2002, des proportions qui sont nettement supérieures à celles observées en 1993. Ces sous-groupes pourraient être responsables d'une légère tendance à la hausse, déjà constatée pour la cocaïne en 1997 dans l'ESS³⁶, mais qui n'a pu être confirmée en 2002, sans doute en raison de certains problèmes méthodologiques.

En ce qui concerne la consommation problématique, ESPAD et SMASH renvoient à l'existence d'une petite proportion – de l'ordre de 1% à 2% – d'individus interrogés qui indiquent déjà avoir consommé à de nombreuses reprises à 15-16 ans (ESPAD) ou qui consomment actuellement de manière assez régulière des drogues de synthèse et/ou de la cocaïne entre 16 et 20 ans (SMASH). Cette proportion indique qu'il existe effectivement une minorité de jeunes engagés dans des *patterns* de consommation qui peuvent être synonymes de prise de risque fréquente, mais aussi les conduire à devoir abandonner une filière de formation. D'ailleurs, il est possible que ce soit parmi les jeunes de 16 à 20 ans qui se trouvent en dehors des filières de formation (estimés à 20% de la population), que de tels comportements sont les plus fréquents.

Deux éléments doivent encore être retenus. Le premier d'entre eux concerne la cocaïne. L'expérimentation de cette substance affiche en effet une légère tendance à la hausse chez les 15-16 ans dans HBSC et une nette augmentation chez les 16 à 20 ans et particulièrement chez les jeunes adultes de sexe masculin en apprentissage dans SMASH. Or, la présence de réseaux de distribution spécifiques parfois liés au marché de l'héroïne et la puissance des effets de cette substance pourraient conduire à une croissance future des personnes dépendantes et marginalisées. Dès lors, il convient d'accorder une attention particulière à la diffusion de la consommation de cette substance. Le second problème ou risque concerne la multi-consommation. Les analyses existantes ne permettent guère d'appréhender ce phénomène dans sa totalité, notamment parce que les résultats concernent individuellement chacune des substances. Or, il existe sans doute une sous-population d'individus qui consomment de nombreuses substances en parallèle et qui s'exposent ainsi à une multiplication des risques aigus et chroniques. Là encore, des investigations particulières sont nécessaires et les multi-consommations (alcool, cannabis, drogues de synthèse, cocaïne), notamment en milieu festif, doivent être mieux étudiées (voir chapitre *Patterns*).

Les données disponibles pour le canton de Vaud indiquent que celui-ci est représentatif de la situation suisse, qui s'inscrit elle-même très bien dans la situation européenne. L'utilisation de données nationales et internationales semble donc justifiée pour mieux comprendre le phénomène étudié ici.

5 MILIEUX/DIFFUSION

Le chapitre précédent a porté sur la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne dans la population générale. Or, comme le mentionne l'OEDT dans l'un de ses bulletins, "peu répandue dans la population générale, la consommation récréative de drogues trouve de nombreux adeptes dans les lieux de loisirs nocturnes"³⁷. C'est pourquoi ce chapitre s'intéresse aux milieux dans lesquels les drogues de synthèse et la cocaïne sont diffusées. L'attention s'est principalement centrée sur le milieu festif, mais les informations recueillies ont parfois permis d'identifier d'autres milieux de diffusion.

5.1 DONNEES INTERNATIONALES

Au niveau européen, les études de l'IREFREA^a s'intéressent aux milieux festifs fréquentés par les jeunes. La plus récente³⁸ a investigué dans un premier temps le lien qui existe entre le fait de sortir les soirs de fin de semaine et la consommation de substances psychotropes. Dans un deuxième temps, cinq scènes^b festives ont été identifiées, *techno-rave*, *teenage*, *university*, *rock*, *mainstream*^c. La consommation de substances psychotropes a été l'une des questions étudiées pour chacune de ces scènes.

Le premier constat issu de cette recherche est que la fréquence et la durée de sortie ont une influence sur la consommation de substances psychotropes. Le lieu de sortie lui aussi a son importance. Ainsi, les jeunes qui sortent tous les week-ends, sur une longue période et qui fréquentent les soirées *after* ou *rave* sont de plus grands consommateurs en général. Plus précisément, les jeunes qui fréquentent la scène techno sont les plus grands consommateurs de toutes les substances. C'est sur cette scène, d'ailleurs majoritaire en Europe, que la consommation, dite récréative, est devenue l'une des composantes centrales. Plus d'un tiers des jeunes *ravers* consommateurs disent que prendre des drogues est une des raisons importantes pour sortir et avoir du plaisir. Les jeunes de la scène *teenage*^d sont 16% à tenir des propos identiques.

En termes de substances, le cannabis est très présent sur toutes les scènes. La diffusion de l'ecstasy est, elle aussi, très large sur toutes les scènes mais avec un niveau de prévalence inférieur à celui du cannabis et très différenciée selon les milieux concernés : les scènes *teenage* et, surtout, techno sont ceux qui rassemblent le plus de consommateurs d'ecstasy. Les profils de consommation pour la cocaïne et les amphétamines sont similaires, avec cependant des prévalences inférieures à celles mesurées pour l'ecstasy.

^a Institut de recherche né à Lyon en 1988. C'est aujourd'hui un réseau européen formé de 7 bureaux qui développe des partenariats avec des experts européens dans le domaine des difficultés de la jeunesse, de la prévention contre les toxicomanies et de la prévention de l'usage de drogues (www.irefrea.org). Pour des précisions sur l'étude, voir l'Annexe 1.

^b Une scène fait référence à une sous-culture en particulier, alors qu'un milieu définit plus largement un contexte socio-culturel.

^c Ces différentes scènes ont été définies en fonction de critères liés au style musical diffusé, au type de divertissement, de l'âge et du statut social de la clientèle.

^d La musique techno est très largement diffusée sur cette scène.

En résumé, cette étude montre, que bien que les drogues de synthèse soient très présentes dans le milieu festif de fin de semaine, les prévalences varient en fonction du type de scène et de la fréquence de sortie : plus on s'éloigne de la scène techno et moins on sort, moins on consomme.

En France, une enquête de population générale (ESCAPAD^a) confirme les constats faits dans les études de l'IREFREA : les amateurs de techno ont une plus forte propension à expérimenter et à consommer des psychotropes, notamment des stimulants (ecstasy, amphétamines, cocaïne) ou du LSD. Toutefois, l'importance de ce lien doit être relativisée, puisque la proportion de personnes ayant consommé ces substances durant la dernière année, même chez les personnes qui fréquentent les soirées techno, reste relativement faible (9,7% pour les stimulants)³⁹.

Certaines enquêtes ont ciblé spécifiquement les consommations en milieu techno. Ainsi, Tossmann montre que la prévalence de la consommation à vie d'ecstasy, d'amphétamines, d'hallucinogènes et de cocaïne est très nettement supérieure dans les milieux techno, à celle estimée dans les enquêtes en population générale⁴⁰. Il faut relever que si la moyenne se situe autour de 50% pour l'ecstasy, de 40% pour la cocaïne et de 43% pour les amphétamines, les résultats sont très variables en fonction des sept villes qui ont participé à l'étude. Cela peut provenir entre autres des méthodes d'échantillonnage utilisées et les résultats de cette étude sont donc uniquement à prendre comme des indicateurs de tendance.

5.2 AU NIVEAU NATIONAL

En Suisse, nous ne disposons pas d'études réalisées dans le milieu festif au sens large. En revanche, plusieurs petites enquêtes réalisées sur la scène techno ont permis d'étudier la prévalence de la consommation chez certaines personnes qui fréquentent cette scène.

L'ISPA a mené en 1996 une étude portant exclusivement sur la consommation d'ecstasy^{b,41}. Les résultats ont montré que 51,2% des répondants avaient déjà consommé cette substance au cours de leur vie et que 33% en consommaient au moment de l'enquête. Plus récemment (2003), une enquête menée par une association biennoise, Aware Dance Culture^c, a mesuré que 68,5% de répondants avaient consommé de l'ecstasy au cours de la dernière année, 49,3% de la cocaïne, 46,6% des amphétamines et 42,5% des champignons hallucinogènes. A Zurich, l'enquête du Streetwork^d fait état de chiffres un peu différents, puisque la prévalence de la consommation à vie est plus importante pour l'ecstasy (92%) que pour l'alcool (62%) et le cannabis (61%)^e. On peut encore relever que, comme ailleurs, la cocaïne et les amphétamines

^a Enquête sur la santé et les comportements lors de l'appel à la préparation à la défense.

^b Voir Annexe 1.

^c Aware Dance Culture est une association de pairs, créée en 2002. Pour des précisions sur l'enquête, voir l'Annexe 1.

^d Le *Streetwork* est un service d'éducation en milieu ouvert qui fait partie des prestations de l'aide ambulatoire en matière de drogues de la ville de Zurich. Pour des précisions sur l'enquête, voir Annexe 1.

^e Ce résultat est peu explicable d'autant plus que la méthode utilisée et que les caractéristiques de la population étudiée ne sont pas différentes de celles des autres études.

sont très présentes (47%). Près de 15% des consommateurs ont consommé des champignons hallucinogènes ou du LSD.

Ces données ne sont pas représentatives, mais elles suggèrent que la situation suisse n'est sans doute pas très différente de celle qu'on peut observer ailleurs en Europe : une partie importante des personnes qui fréquentent les soirées techno ont déjà consommé des drogues de synthèse ou de la cocaïne au moins une fois dans leur vie. Si les proportions varient un peu entre les enquêtes, il n'en reste pas moins que c'est l'ecstasy qui affiche le taux d'expérimentation le plus élevé.

5.3 INFORMATIONS LOCALES

Dans le canton de Vaud, les enquêtes co-réalisées par le SUPEA et Prevtech permettent d'avoir des informations sur la consommation de substances lors des soirées techno. Elles ont permis d'identifier le type de consommation qui avait lieu dans ces soirées.

Les acteurs que nous avons interrogés, qu'ils soient du réseau socio-sanitaire, spécialisés ou des différents milieux, s'accordent à dire que la consommation de substances de type ecstasy ou amphétamine est principalement le fait de personnes fréquentant des soirées techno – ou du moins des lieux où une place est faite à la musique électronique. Un des acteurs proches du milieu a résumé la situation en indiquant que : « Une fête qui bat son plein, c'est parce qu'il y a des produits à disposition ». Il semblerait que la consommation de substances soit une constante des soirées et festivals techno.

En ce qui concerne la cocaïne, la situation est moins simple. Si plusieurs de nos interlocuteurs l'ont mentionnée en lien avec le milieu festif, ils ont aussi souvent ajouté que sa consommation s'étendait à d'autres milieux, sportifs ou professionnels par exemple. Certains ont utilisé le terme de "dopage festif" en parlant de la cocaïne, tout en précisant que cela touchait aussi d'autres publics que celui des jeunes adultes fréquentant les clubs et les soirées.

5.3.1 Scène techno

La scène techno s'est définie autour du développement de la musique électronique et du style de soirée qui lui est lié. La musique techno est aujourd'hui un terme générique qui rassemble différents courants de musique électronique (*goa*, *trance*, *hardcore*, *house*, etc.), qui se sont développés à partir du milieu des années 80. Elle est essentiellement caractérisée par des rythmes plus ou moins rapides et monotones.

La musique techno est d'abord apparue dans les soirées *rave*, dont les particularités sont de rassembler un très grand nombre de personnes et surtout de durer très longtemps. Par la suite, cette musique est entrée dans les clubs et l'on a vu apparaître différents types de soirées (*before*, *after*, soirées des clubs, etc.) permettant aux *clubbers* de prolonger et de multiplier les épisodes festifs, ce qui a très certainement modifié les comportements en matière de sortie. L'usage de substances dopantes comme les drogues de synthèse ou la cocaïne, en améliorant les sensations et les performances de l'individu, semble s'insérer dès lors naturellement dans ce contexte.

Selon nos interlocuteurs, l'ecstasy est la substance qui circule le plus dans le milieu techno, quel que soit le courant musical diffusé. En revanche, il semblerait que la cocaïne soit plutôt présente sur la scène *house*, alors que les hallucinogènes sont plus particulièrement présents

dans les soirées *trance* ou *goa*. Les interlocuteurs s'accordent aussi à dire que l'âge du public de la scène techno se situe entre 18 et 35 ans, avec des variations possibles en fonction du type de soirée et du style musical.

L'enquête co-réalisée par Prevtch et le SUPEA^a en 2002 a révélé qu'un peu plus de la moitié (55%) des personnes interrogées au stand de prévention a consommé de l'ecstasy au moins une fois dans sa vie. Quant à la cocaïne, 40% des répondants en avait consommé, alors que les champignons et les amphétamines avaient été consommés par un tiers des répondants⁴². La seconde enquête, menée en 2004 et qui touchait l'ensemble des usagers de certaines soirées techno plutôt que les seules personnes fréquentant le stand de prévention, a fait apparaître des prévalences durant la vie plus faibles : 39% pour l'ecstasy, 36% pour la cocaïne et les champignons et 26% pour les amphétamines. Ces proportions restent toutefois très largement supérieures à celles de la population générale.

5.3.2 Autres scènes festives

Dans le cas de festivals musicaux, quelle que soit la musique diffusée, grand nombre de substances sont en circulation, dont les drogues de synthèse et la cocaïne. Il est dès lors possible que certaines consommations soient des consommations d'opportunité, comme le montre une mini enquête réalisée auprès de campeurs du Paléo^b. L'ecstasy, le LSD et les champignons avaient par exemple été cités comme substances n'étant consommées qu'au Paléo ou dont la consommation avait débuté dans le cadre du festival. Dans le cas de mini-festivals, comme le Balélec de l'EPFL, les organisateurs nous disent être conscients de la présence de ces substances, mais ne sont pas toujours en mesure d'identifier un trafic particulier. Il semble que, dans ce cas particulier, la consommation soit liée à la présence de scènes techno. En revanche et bien qu'il s'agisse là de grands rassemblements de personnes, les organisateurs de fêtes de jeunesse campagnardes ne semblent pas confrontés à cette question. Dans ces soirées, la substance la plus consommée reste l'alcool, avec un peu de cannabis.

Finalement, on peut encore relever que le même constat peut être fait en ce qui concerne les soirées organisées dans les clubs. Un club qui ne diffuse pas ou peu de musique électronique se verra moins confronté au problème de la consommation de drogues de synthèse. En revanche, cela est un peu différent pour la cocaïne puisque, comme on l'a vu, elle peut être présente sur différentes scènes festives.

■ Milieux non festifs

La diffusion des drogues de synthèse et celle de la cocaïne affichent des profils relativement différents. En effet, la consommation de drogues de synthèse est très fortement liée à la fréquentation du milieu festif et en particulier de la scène techno. Il n'est cependant pas exclu, comme le relèvent différents acteurs du domaine socio-sanitaire, que ces substances circulent parmi les personnes déjà dépendantes de l'héroïne ou de la cocaïne. Il s'agit dès lors de consommations d'opportunité, en dehors des milieux de loisirs.

Quant à la cocaïne, de l'avis de nos interlocuteurs, sa diffusion va bien au-delà du milieu festif et touche dès lors d'autres populations. Drogue des riches et des artistes au début de sa diffu-

^a Voir Annexe 1.

^b Le Paléo est un festival de musique en plein air qui a lieu chaque année au mois de juillet à Nyon.

sion, elle est toujours présente dans cette population. Aujourd'hui, comme nous avons pu l'entendre, la cocaïne est aussi consommée par des personnes de 30-40 ans, bien insérées professionnellement, exerçant dans le secteur tertiaire, notamment. La poudre circule alors dans les soirées privées. Aucune donnée ne nous permet cependant de savoir si ces consommations sont limitées à ces soirées, suivant un mode festif, ou si elles sont plus régulières.

De par leurs effets tant physiques que psychiques, la cocaïne et certaines amphétamines sont des substances qui peuvent permettre de surmonter le stress quotidien et d'améliorer les performances de l'individu à un moment donné. Dès lors, la diffusion de ces substances semble aussi toucher certains milieux professionnels ou sportifs, dans lesquels elle fait office de dopant.

Bien que cette population fasse l'objet d'un autre chapitre de ce rapport, il ne faut pas oublier que la cocaïne est consommée de manière compulsive et problématique par les usagers de drogues dépendants. Chez ces personnes-là, elle représente un problème de santé public majeur.

5.4 SYNTHÈSE

Comme le montrent les études de l'IREFREA, la consommation de substances psychotropes est aujourd'hui une constante de la vie festive de fin de semaine des jeunes. Cependant, on peut noter des différences en fonction de la scène fréquentée et de la fréquence de sortie des jeunes. Ainsi, les jeunes qui fréquentent la scène techno sont les plus grands consommateurs de substances en général. Ceci est confirmé par l'enquête française ESCAPAD, qui ajoute toutefois que la majorité des jeunes *ravers* n'est pas consommatrice de drogues.

La scène techno semble donc être le berceau de la consommation d'ecstasy et d'autres stimulants. Le mode de diffusion de cette musique, à savoir sur une longue durée et de manière continue, n'est certainement pas étranger à la consommation de substances dont les propriétés pharmacologiques en font des dopants, améliorant les performances de l'individu. La prévalence de la consommation à vie d'ecstasy dans le milieu techno varie entre 30 et 50% selon les études, ce qui est bien plus élevé que ce que l'on mesure dans la population générale (cf. chapitre précédent). Il faut encore ajouter que les autres scènes festives ne sont pas exemptes de consommation d'ecstasy. Toutefois, plus on s'éloigne de la scène techno, plus cette consommation devient rare.

La cocaïne, quant à elle, semble répondre à un autre profil de diffusion et être présente dans différents milieux, touchant dès lors différentes populations. Ses effets stimulants en font une substance appréciée non seulement en milieu festif, mais aussi dans certains milieux professionnels ou sportifs (dans lesquels les amphétamines pourraient aussi circuler). Les consommateurs sont alors généralement des personnes plus âgées que celles qui fréquentent les soirées festives. Par ailleurs, certains milieux branchés, qui ont été les premiers lieux de diffusion de la cocaïne, sont toujours présents et consommateurs. Finalement, il ne faut pas oublier que la cocaïne est une substance très présente chez les consommateurs dépendants, où les conséquences de la consommation compulsive de cette substance sont importantes et représentent un problème de santé publique majeur.

6 PATTERNS

Les deux chapitres précédents ont abordé la prévalence de la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne en population générale et dans différents milieux. Ils ont fait apparaître que cette consommation reste un phénomène rare dans la population générale, mais beaucoup plus fréquent dans certains milieux, en particulier les milieux festifs liés à la musique techno. En outre, les informations qualitatives recueillies indiquent que d'autres milieux festifs, professionnels et sportifs, peuvent aussi connaître une prévalence plus élevée, mais qu'il n'est pas possible jusqu'ici d'établir avec précision son ampleur et de définir précisément ces milieux. Finalement, la population des consommateurs présentant une dépendance à l'héroïne est aussi touchée par la consommation de ces substances.

L'objectif de ce chapitre est cette fois de s'intéresser aux *patterns* de consommation, soit les modes de consommation définis par les fréquences, quantités, mélanges et contextes de consommation. Ces caractéristiques de l'usage des substances renvoient à différents niveaux de risque pour la santé et constituent donc un élément important de l'étude de la consommation des drogues de synthèse et de la cocaïne. Quatre *patterns* généraux de consommation peuvent être distingués⁴³ :

- L'usage occasionnel, épisodique ou exploratoire, qui entraîne en principe peu de risques particuliers.
- L'usage inapproprié ou mésusage, qui correspond à des consommations occasionnelles de grandes quantités et/ou sous forme de mélanges et qui est lié à des risques immédiats pour la santé.
- L'usage nocif ou abus qui correspond, selon le DSM - IV^a, à une utilisation répétée d'une substance avec des répercussions défavorables pour la personne en termes de difficultés avec l'entourage, scolaires, professionnelles, etc.
- La dépendance, qui renvoie à une consommation compulsive avec des conséquences psychosociales et physiques généralement très importantes.

Ces catégories peuvent être abordées comme une sorte de crescendo des risques liés à la consommation de ces substances. Toutefois, il faut préciser que le passage par l'une des catégories ne signifie en aucun cas un passage automatique vers la suivante. De plus, il faut encore une fois rappeler que la grande majorité de la population ne consomme pas ces substances.

L'essentiel des données disponibles au sujet des *patterns* de consommation concerne le milieu festif lié à la musique techno ou les consommateurs de drogue dépendants (traitement, bas seuil).

^a Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, 4ème édition.

6.1 DONNEES INTERNATIONALES

L'enquête de Tossmann^{a,44,45} a fait apparaître que la majorité des personnes qui fréquentent les soirées techno dans sept villes européennes n'a pas consommé de drogues illégales (hormis le cannabis) dans le mois précédent l'enquête. Quand une telle consommation (ecstasy, amphétamines, hallucinogènes ou cocaïne) a eu lieu durant cette période, il s'agissait pour la plupart d'individus ayant une fréquence de consommation de un à quatre épisodes durant le mois, ce qui laisse présager une consommation limitée généralement aux fins de semaine. Tel n'est pas le cas pour le cannabis puisqu'un usager des soirées techno sur cinq affirme en consommer tous les jours ou presque. Par ailleurs, il existe aussi un petit groupe de personnes, inférieur à 10% de la population interrogée, qui a fait un usage de drogues de synthèse ou de cocaïne supérieur à quatre fois durant le dernier mois.

Au niveau des mélanges, l'enquête montre en particulier que l'usage d'une substance est très rarement isolé. Ainsi, seuls 8,2% des usagers d'ecstasy ont affirmé n'avoir pris que cette substance lors du dernier épisode de consommation, alors que 70,7% ont aussi pris du cannabis, 66,2% de l'alcool, 29,3% du *speed* (amphétamines) et 25,3% de la cocaïne. Ainsi, même si la consommation des drogues de synthèse et de la cocaïne, à l'image de celle de l'ecstasy, se fait généralement de manière occasionnelle, il n'en reste pas moins qu'elle s'inscrit dans des épisodes de multiples consommations en parallèle.

6.2 AU NIVEAU NATIONAL

Plusieurs enquêtes permettent d'investiguer la question des *patterns* de consommation sur la scène techno suisse. Ce sont les enquêtes de l'ISPA^b (1996), portant sur la consommation d'ecstasy en Suisse romande et trois enquêtes plus récentes, celle de la Fondation Contact de Berne (1999), celle d' Aware Dance Culture^c (2003) à Bienne et celle du *Streetwork* de Zurich^d (2001-2003) consacrées à la consommation en soirées techno. Cependant, aucune de ces enquêtes n'est représentative de l'ensemble des usagers de la scène festive et il s'agit généralement de très petits collectifs d'individus interrogés. Les données servent donc surtout à être comparées entre elles pour essayer d'identifier certaines caractéristiques générales de la consommation en milieu festif.

L'enquête de l'ISPA, menée il y a dix ans en Suisse romande, montrait que la grande majorité des consommateurs actuels d'ecstasy interrogés (n=70) étaient engagés dans une consommation occasionnelle (2 fois par mois ou moins), mais que 17% d'entre eux en consommaient au moins une fois par semaine.

S'agissant des mélanges, la quasi-totalité (94%) des jeunes ayant consommé de l'ecstasy au moins une fois dans leur vie (n=108) a indiqué l'avoir déjà consommé conjointement avec d'autres substances psychotropes. Quant à la composition de ces mélanges avec l'ecstasy, c'est

^a Voir Annexe 1.

^b Idem.

^c Idem.

^d Service d'éducation en milieu ouvert qui fait partie des prestations de l'aide ambulatoire en matière de drogues de la ville de Zurich. Pour la présentation de l'étude, voir Annexe 1.

le cannabis qui est le plus souvent cité (65%), puis l'alcool (51%), la cocaïne (31%), le LSD (19%), les amphétamines (18%) et de façon moins fréquente l'héroïne (7%).

Concernant le contexte de consommation, les usagers d'ecstasy ont indiqué consommer avant tout lors des soirées techno (96%), mais aussi dans des fêtes privées (56%), dans la nature (43%), et/ou à la maison (40%). Un usager sur deux a aussi indiqué avoir déjà consommé cette substance en dehors des fins de semaine, ce qui pourrait renvoyer à des pratiques de consommation hors milieu festif. Toutefois, les données disponibles ne permettent pas d'investiguer plus avant cette question.

L'enquête de l'ISPA sur les consommateurs d'ecstasy renvoie donc à des observations similaires à celles de l'enquête européenne en milieu techno : l'existence d'une grande majorité de consommateurs occasionnels et d'une minorité de consommateurs réguliers, le tout dans un contexte où les épisodes de consommation, qu'ils soient rares ou fréquents, sont caractérisés par l'usage conjoint de plusieurs substances psychotropes.

Les enquêtes de la Fondation Contact à Berne (Pilot e), d'Aware Dance Culture à Bienne^a et du Streetwork Zurich montrent des résultats qui vont dans le même sens, avec une consommation d'ecstasy et d'autres stimulants importante parmi les personnes fréquentant des soirées techno, mais le plus souvent de façon occasionnelle.

Dans le canton de Berne, un peu moins d'un quart (22,7%) des personnes interrogées (n=89) n'a pas consommé de pilules durant les deux derniers mois et un peu plus d'un tiers (35,2%) en a consommé au maximum quatre par mois durant cette période. Quant aux autres, ils consomment soit entre une et cinq pilules par semaine (30,7%), soit encore plus (11,4%).

S'agissant des mélanges, l'ensemble des personnes interrogées a surtout indiqué consommer conjointement l'ecstasy avec du cannabis (toujours ou souvent = 50%) et/ou des amphétamines (45%), un peu plus rarement avec de l'alcool (21%) et encore un peu plus rarement avec de la cocaïne (7%).

A Bienne, 68,5% des usagers de soirées techno interrogés (n=73) indiquent avoir consommé de l'ecstasy durant l'année écoulée, 49,3% de la cocaïne et 46,6% des amphétamines. Ces consommations sont avant tout occasionnelles puisque, pour chacune des substances, huit personnes sur dix environ déclarent les avoir consommées au maximum une fois par mois. Quant aux cas d'usage fréquent et régulier, ils sont rares (1-2 personnes).

Toutefois, ces consommations, qu'elles soient occasionnelles ou régulières, sont fortement marquées par le mélange de substances, puisque deux tiers des personnes interrogées déclarent avoir consommé conjointement différentes substances à au moins une reprise durant cette année.

Quant au contexte de consommation, il ressort que plus des deux tiers (71,2%) des personnes interrogées ont consommé les substances (autres que l'alcool et le cannabis) en soirées techno, que près de la moitié l'ont fait dans la nature (50,7%) et/ou dans un endroit privé (46,6%) et enfin, qu'un peu plus d'un tiers (39,7%) l'ont fait à la maison.

Les résultats de l'enquête de Zurich sont similaires : la quasi-totalité (92%) des personnes interrogées (n=299) ont déjà consommé de l'ecstasy au cours de la vie, environ la moitié (47%) du *speed* et dans la même proportion de la cocaïne. Parmi les personnes qui ont déjà eu recours à ces substances, environ deux tiers (71% pour l'ecstasy, 67% pour le *speed* et pour la cocaïne)

^a Voir Annexe 1.

sont actuellement engagés dans une consommation rare ou occasionnelle (inférieure à 4 fois par mois). Quant au tiers restant (29% des consommateurs durant la vie pour l'ecstasy, 33% pour le *speed* et 26% pour la cocaïne), ils consomment au moins tous les week-ends. Finalement, 7% des personnes interrogées qui ont déjà consommé de la cocaïne en consomment tous les jours, alors qu'un tel *pattern* est quasi-inexistant pour le *speed* (1%) et l'ecstasy (0%).

Au niveau des mélanges de stupéfiants, 61% des personnes interrogées indiquent en avoir déjà fait, mais il n'est pas possible d'être plus précis à ce sujet. L'enquête zurichoise ne fournit pas non plus d'information sur le contexte de consommation. Elle s'intéresse cependant à l'âge des consommateurs et constate notamment que les consommations hors week-end semblent davantage le fait de personnes plus âgées (plus de 27 ans) (11% vs 6% pour les moins de 20 ans).

6.3 INFORMATIONS ET DONNEES LOCALES

Les données présentées ici proviennent essentiellement des deux enquêtes Prevtch/SUPEA^a menées en 2002⁴² et 2004^b. Elles sont complétées par les informations fournies par nos informateurs clés.

La première enquête Prevtch/SUPEA a fait apparaître que près de la moitié (45%) des personnes interrogées lors de certaines soirées techno (n=142) ont consommé de l'ecstasy et un quart (25%) de la cocaïne durant les trois derniers mois. Le *pattern* de l'usage occasionnel (une fois par mois environ) ou du week-end est le plus représenté puisqu'il concerne plus du huit consommateurs actuels sur dix, tant pour l'ecstasy que pour la cocaïne. Quant à l'usage régulier et fréquent (trois fois par semaine et plus), qui est potentiellement synonyme d'abus ou de dépendance, il concerne environ un usager actif sur dix pour l'ecstasy et un sur six pour la cocaïne. Par ailleurs, l'étude fait aussi apparaître une forte présence de consommations parallèles (mélanges) de différents psychotropes dans la population des soirées techno.

La seconde étude^c, menée en 2004 dans différents clubs et différentes soirées techno du canton, donne des résultats similaires. Environ quatre personnes sur dix (n=302) ont indiqué avoir déjà consommé de l'ecstasy (40,4%) et/ou de la cocaïne (36,3%) durant la vie. Ces personnes n'ont le plus souvent pas consommé la substance durant le dernier mois (env. 40%), ou alors consommé celle-ci de manière occasionnelle (env. 30%) ou encore durant les seuls week-ends (env. 15%). La part des personnes qui sont engagées dans une consommation plus fréquente représentent donc 10 à 15% des personnes ayant expérimenté chacune des substances. Ce *pattern* de consommation est toutefois plus présent s'agissant de la cocaïne. Parmi les personnes qui ont déclaré avoir mélangé des substances lors de leur dernière soirée, 57% signalent la consommation d'alcool et de tabac, 32% l'alcool et le cannabis et le reste (11-12%) indiquent avoir consommé au moins six substances, dont l'ecstasy et la cocaïne.

^a Association de pairs intervenant en milieu techno, créée en 1999 (cf. chapitre Intervention).

^b Voir Annexe 1.

^c Cette étude a pour particularité d'avoir fait passer un questionnaire à l'entrée des soirées et clubs et non pas uniquement aux visiteurs des stands de prévention. Cela explique sans doute que les prévalences, plus représentatives de l'ensemble des usagers fréquentant la scène techno, sont aussi plus basses qu'ailleurs.

Ces données sont confirmées et complétées par les observations des informateurs rencontrés pour cette étude : les drogues de synthèse et la cocaïne sont surtout consommées la nuit et le week-end, dans les milieux festifs en général et plus spécifiquement dans les soirées techno, mais la cocaïne est aussi parfois consommée durant la semaine. Plusieurs interlocuteurs, qu'ils soient spécialisés (milieu techno) ou généralistes du réseau socio-sanitaire, ont aussi fait référence à un profil type de jeunes consommateurs (sans que ceci puisse cependant être chiffré) qui se caractérise par une consommation de cannabis tous les jours, d'alcool plusieurs fois par semaine et d'ecstasy certains week-ends. L'alcool et le cannabis sont ainsi presque toujours mentionnés comme étant les substances dont la consommation constitue une toile de fond à la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne. Finalement, certains mélanges, qui visent généralement à renforcer l'effet d'un produit, sont décrits comme étant le propre des consommations en milieu techno.

6.4 SYNTHÈSE

Les données réunies ci-dessus font apparaître une situation relativement homogène s'agissant des différents *patterns* de consommation en milieu festif techno :

- L'abstinence, en matière de consommation de drogue de synthèse et de cocaïne concerne toujours une partie importante, sans doute majoritaire, des usagers des soirées techno.
- L'usage occasionnel, représenté par les individus n'ayant pas consommé récemment ou affichant une consommation rare et irrégulière, reste généralement le *pattern* le plus fréquent trouvé chez les consommateurs.
- L'usage de fin de semaine, représenté par les individus qui consomment ces substances uniquement en fin de semaine, en milieux festifs, est le second *pattern* en ordre d'importance.
- L'usage fréquent qui peut être synonyme d'abus, représenté par les individus qui consomment ces substances également en dehors des fins de semaine, est le *pattern* le plus rare et il ne compte qu'une minorité d'individus engagés dans une consommation quotidienne, renvoyant à un usage compulsif.
- **L'usage de multiples substances lors d'un même épisode de consommation constitue la norme et ce pour chacune des catégories ci-dessus (y compris l'abstinence en matière de consommation de drogue de synthèse et de cocaïne) notamment parce que le cannabis et l'alcool sont systématiquement consommés dans ces soirées.**

En somme, le mésusage (ou usage excessif occasionnel) est le *pattern* dominant s'agissant de la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne. L'abus, pris ici comme une fréquence de consommation très élevée et potentiellement problématique, représente un phénomène beaucoup plus rare et qui concerne potentiellement moins d'un usager des soirées techno sur dix. Quant à l'usage compulsif, il est encore plus rare et ne concerne généralement que très peu d'individus.

Le profil type de "*poly-drug occasional user model*"^a (consommateur occasionnel de multiples substances) identifié par Tossman⁴⁶ résume bien ce que les différentes enquêtes internationales et nationales, ainsi que nos interlocuteurs mettent en évidence. Il s'agit principalement d'une consommation du week-end, occasionnelle, avec des mélanges de substances, parmi lesquelles le cannabis et l'alcool sont les plus souvent cités comme toile de fond et l'ecstasy en première substance additionnelle, suivie par les amphétamines et la cocaïne.

Ces observations peuvent aussi être traduites en termes de prise de risque. Ainsi, les données font apparaître qu'une partie très importante des jeunes qui fréquentent le milieu festif s'expose, à travers ses comportements de mésusage (consommations parallèles de multiples substances), lors des fins de semaine à des risques immédiats pour la santé (intoxications, blessures, accidents de la route, etc.) qui ne sont pas négligeables. En outre, une petite partie de ces jeunes poursuit la consommation, surtout de la cocaïne, au-delà des fins de semaines et ce comportement, outre le fait qu'il multiplie les épisodes de risques immédiats, produit en plus des risques sociaux (ruptures professionnelles ou scolaires, endettement, etc.) et sanitaires (dépendance et autres troubles de santé mentale) à moyen et long terme. Les *patterns* de consommation font donc apparaître deux thèmes majeurs pour la santé publique : la (multi-)consommation du week-end et l'usage de ces substances au-delà du milieu festif pour une minorité de personnes.

L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) relevait récemment que « l'usage récréatif de drogues est à mettre en relation avec un comportement de consommation équilibré et limité à une phase déterminée de la jeunesse, avant la prise en charge de responsabilités familiales et professionnelles. Il semble cependant qu'il existe un noyau dur d'usagers récréatifs réguliers »³⁷. Les données analysées ici montrent toutefois que le comportement de consommation dominant n'est pas tellement équilibré et qu'il relève souvent du mésusage. Quant au noyau dur d'usagers réguliers, il est aussi apparu dans les données qui ont été analysées.

^a Ce modèle se distingue par la consommation occasionnelle de différentes substances, qui sont généralement combinées entre elles.

7 CONSEQUENCES

Après avoir évoqué les *patterns* de consommation et les prises de risques associées, avec un profil de consommation prédominant, celui du "*poly-drug occasional user model*", nous considérons dans ce chapitre les conséquences qui sont liées aux différents *patterns* de consommation.

Lorsqu'il est question des effets délétères liés à la consommation de psychotropes, une distinction est faite généralement entre des conséquences aiguës et chroniques. Les conséquences aiguës (accidents, intoxication, attaques de panique, ...) font suite à un épisode de consommation en particulier et sont essentiellement liées aux effets psychotropes des substances et/ou à leur toxicité immédiate. Quant aux conséquences chroniques (dépendance, maladies cardiovasculaires, ...), elles font généralement suite à une succession d'épisodes de consommation et sont essentiellement liées au caractère addictif et à la toxicité générale de ces substances⁴⁷.

Dans un premier temps, nous ferons le point sur ce que dit la littérature, avant de considérer, dans un deuxième temps, dans quelle mesure le réseau socio-sanitaire vaudois est sollicité pour des conséquences liées à la consommation de ces substances.

7.1 LE POINT DANS LA LITTÉRATURE

Nous allons faire état ici d'un ensemble de conséquences associées à la consommation de ces substances, mais très souvent ces consommations sont marquées par le mélange de substances. Cela complique évidemment la situation et augmente généralement les prises de risques, en rendant difficile l'identification de l'agent causal.

7.1.1 La cocaïne

De par son action stimulante sur le système nerveux central et le tonus sympathique périphérique, la cocaïne induit une vasoconstriction intense des vaisseaux sanguins. Il en résulte une accélération du rythme cardiaque associée à des troubles, ainsi qu'une augmentation du besoin en oxygène du cœur. Des crises d'hypertension peuvent survenir et être à l'origine d'autres troubles, comme des hémorragies pulmonaires et cérébrales. Au niveau psychologique, un usage compulsif peut être à l'origine d'une grande instabilité de l'humeur, d'illusions sensorielles, ainsi que de délires et d'attaques de panique²².

La cocaïne, en tant que psychostimulant puissant, n'entraîne pas de dépendance physique, mais une dépendance psychique forte. Notamment lors de prises répétées, la fin de l'activité du produit se traduit par une anxiété, qui peut pousser à consommer à nouveau de la drogue²². L'abus chronique de cocaïne peut aboutir à de graves psychoses de type schizophrénique paranoïdes accompagnées de mécanismes hallucinatoires. Sa toxicité générale, ainsi que sa neurotoxicité sont très élevées. Et à ces conséquences sur la santé s'ajoutent encore les repercussions au niveau social qui les accompagnent⁴⁸.

7.1.2 L'ecstasy

La consommation d'ecstasy conduit avant tout à des déficits dans les différentes composantes du système dopaminergique et sérotoninergique. Ces déficits semblent pouvoir être compensés par l'organisme pendant une période déterminée. A plus long terme, lorsque ces déficits ne peuvent plus être compensés, des troubles dépressifs et anxieux peuvent apparaître notamment.

Une étude suisse sur les conséquences psychologiques et cardiovasculaires de la consommation d'ecstasy (MDMA)⁴⁹ n'a pas mis en évidence de complication sévère résultant de la prise d'une dose récréative typique d'ecstasy. Celle-ci entraîne cependant une augmentation de la pression sanguine avec des manifestations d'hypertension. L'étude a en revanche mis en évidence un certain nombre d'effets négatifs immédiats pouvant résulter de ces consommations : crispations de la mâchoire, perte d'appétit, troubles de l'équilibre et difficultés de concentration. Généralement, ces conséquences ne sont pas considérées comme sévères par les participants à l'étude, toutefois un certain nombre de ces symptômes peuvent perdurer 24 heures après la prise. Il faut bien sûr aussi tenir compte des phénomènes de déshydratation, de hausse de la température corporelle et d'épuisement qui sont liés au contexte dans lequel cette substance est consommée.

Une synthèse des connaissances révèle que la dépendance physique est très faible et on connaît encore mal celle au niveau psychique. En revanche, la neurotoxicité de l'ecstasy est jugée comme étant très forte⁴⁸. Les principaux troubles psychiatriques pouvant apparaître dans les jours ou les mois qui suivent la prise d'ecstasy (MDMA) et de ses dérivés sont les troubles anxieux, notamment avec des attaques de panique, des troubles dépressifs, ainsi que des troubles psychotiques⁴⁸. Les effets à long terme ne sont pas connus. On manque en effet de recul actuellement et des études sur les conséquences sanitaires à long terme de ces consommations sont nécessaires, afin de combler des connaissances encore lacunaires et sujettes à controverses^{50,51}. Il semblerait toutefois qu'une prise d'ecstasy puisse précipiter un état pathologique chez un individu sans antécédents⁴⁸. La littérature fait état d'un débat sur les conséquences de la consommation d'ecstasy en termes d'effets neurotoxiques irréversibles sur le cerveau. Plusieurs questions restent sans réponse, comme celle de savoir si les effets toxiques cessent avec l'arrêt de la consommation ou si ces effets augmentent avec l'âge⁵⁰. Il ressort toutefois de façon constante des études cliniques de possibles effets neurotoxiques du MDMA chez certains utilisateurs. Parmi ces derniers, les plus à risques seraient ceux qui consomment deux doses ou plus de MDMA à la fois, les personnes consommant tous les quinze jours ou plus fréquemment, les injecteurs de MDMA et, enfin, les consommateurs de MDMA durant 24 heures et plus⁵⁰. Dans la littérature, des cas de décès sont mentionnés⁵², mais ils restent rares. Ce sont davantage les conséquences sur la santé psychique qui sont investiguées.

7.1.3 Les amphétamines

Comme pour l'ecstasy, une consommation répétée d'amphétamines et de leurs dérivés provoque des déficits importants dans les différentes composantes du système dopaminergique et sérotoninergique. Un usage prolongé d'amphétamines peut provoquer des effets paradoxaux^a, ainsi que des effets secondaires indésirables (difficultés de concentration, état d'agitation, perte

^a Il s'agit d'effets inverses à ceux attendus (fatigue, abattement, ...).

de contact avec la réalité, états délirant et hallucinations). Là encore, les effets chroniques à long terme sont mal connus.

Les amphétamines induisent une accélération du rythme cardiaque, ainsi que du rythme respiratoire pouvant engendrer des palpitations, une hypertension, des bouffées de chaleur ou un collapsus cardiovasculaire. Au plan psychique, elles réduisent, voire même empêchent complètement le sommeil, en augmentant la vigilance et limitent la sensation de fatigue. Par la suite ces réactions peuvent laisser place à une phase d'abattement accompagnée d'irritabilité, de dépression, de lassitude et parfois de manifestations d'agressivité.

Une consommation régulière d'amphétamines peut entraîner une dépendance psychique particulièrement forte qui s'installe relativement vite (1 à 4 semaines) et qui va se combiner à une tolérance qui amène le consommateur à augmenter sa dose⁴¹.

7.2 CONSÉQUENCES OBSERVÉES DANS LE CANTON DE VAUD

Nous avons voulu savoir quelles sont les conséquences des consommations de drogues de synthèse et de cocaïne que les professionnels du réseau socio-sanitaire sont amenés à rencontrer dans leur pratique. On retrouve dans les propos de nos interlocuteurs une classification des conséquences selon leur nature, immédiates/à plus long terme ou sanitaires/sociales.

7.2.1 Les conséquences aiguës

Lorsque les intervenants spécialisés (milieu techno) évoquent des conséquences immédiates, ce sont celles généralement présentes dans la littérature spécialisée, en termes de déshydratation, d'épuisement et de "déconnexion" du monde environnant. Les services sanitaires qui interviennent dans les soirées relèvent également des situations d'évanouissement, des pertes d'équilibre soudaines suite à la consommation d'ecstasy principalement, ainsi que des arrêts respiratoires momentanés. Les interventions consistent alors principalement à réhydrater la personne et à la laisser se reposer.

Le recours aux services spécialisés, d'urgence notamment, est plutôt rare. Les services d'urgences du CHUV reçoivent 3-4 cas par mois et ceci de façon irrégulière^a. Le même constat est fait aux Etats-Unis, où les consultations aux urgences liées aux drogues de synthèse représentent à peine un peu plus de 1% de l'ensemble des consultations liées à une consommation de drogues⁵³. Au CHUV, les cas graves arrivent aux urgences la nuit, en général à la sortie des clubs. Les consultations se font principalement pour des symptômes peu spécifiques comme des troubles anxieux, parfois délirants, des manifestations de tachycardies et d'hypertension. Des états d'anxiété et d'agitation, de désinhibition et des thématiques paranoïdes peuvent aussi conduire à des consultations médicales, plus spécifiquement psychiatriques dans ce cas. Des états de panique, de décompensation ou des crises convulsives sont également mentionnés comme motifs de consultation. Par ailleurs, il semble qu'il y ait très peu de décès liés à ces

^a Dans les services d'urgence la difficulté est souvent de savoir ce que la personne a consommé. Très fréquemment l'alcool est présent à des doses suffisamment élevées pour engendrer des symptômes similaires à ceux apparaissant suite à la consommation de drogues de synthèse (perte de mémoire par exemple).

substances, mais nous ne disposons pas de statistiques qui permettent de corroborer ce phénomène. Aux urgences, des consultations pour des troubles liés à la consommation de cocaïne sont mentionnées, mais elles concernent la population dépendante.

Par ailleurs, dans la statistique nationale SAMBAD^{a,54} en 2002, dans les demandes d'aide et de consultations ambulatoires, la cocaïne apparaît rarement et les drogues de synthèse seulement de façon très marginale comme principales substances problématiques dont la consommation a conduit à une demande de prise en charge. En revanche, chez les personnes qui ont un problème avec l'héroïne, la cocaïne et les drogues de synthèse apparaissent dans les profils de consommation.

Les accidents de la route sont mentionnés comme pouvant résulter d'une consommation. Bien que rares, ils pourraient toutefois avoir des répercussions dramatiques. Dans les analyses effectuées lors d'autopsies suite à des accidents, l'ecstasy et la cocaïne sont très peu présentes. Par ailleurs, comme nous l'a précisé le responsable de l'Unité de médecine du trafic (UMTR), en ce qui concerne la conduite en général, la police ne peut actuellement arrêter quelqu'un, que s'il y a suspicion de consommation. Or, toujours selon notre interlocuteur, les effets des substances de synthèse ne sont pas repérables de fait dans la conduite de la personne.

7.2.2 Les conséquences chroniques

Des conséquences chroniques suite à la consommation répétée de drogues de synthèse et de cocaïne ne sont pas mises en évidence ou alors de façon très marginale dans les entretiens. Il n'en reste pas moins que pour un petit nombre de consommateurs, le risque de dérive vers d'autres consommations et une situation de dépendance classique existe, même si elle paraît jusqu'ici peu fréquente. De l'avis de certains intervenants, quelques individus, notamment ceux en marge et consommant ces substances, peuvent être considérés comme les potentiels candidats au passage à d'autres drogues. Il semble aussi qu'il existe désormais des personnes qui ont commencé leur carrière de toxicomanie par les drogues de synthèse.

Les personnes dont on parle dans le réseau socio-sanitaire sont généralement celles qui sont les plus vulnérables et chez qui les consommations ont des répercussions non pas tant sur la santé, qu'en termes socio-professionnels (rupture d'apprentissage par exemple)^b. Chez les intervenants sociaux, les problèmes liés à la consommation de drogues de synthèse apparaissent peu, même si ceux-ci peuvent être évoqués en cours d'entretien avec les travailleurs sociaux. Il faut relever que ces derniers sont plutôt en contact avec une population en marge, pour qui la consommation de substances reflète une autre problématique que celle des drogues consommées en milieux festifs.

Certains de nos interlocuteurs, tant du domaine médical que social, ont mis ces consommations en lien avec des problèmes sous-jacents, qu'ils soient familiaux, scolaires ou liés à un mal-être général, allant jusqu'à évoquer des psychopathologies latentes. Ces drogues seraient alors consommées de façon compensatoire.

^a Statistique du traitement et de l'assistance ambulatoires dans le domaine de l'alcool et de la drogue (SAMBAD).

^b Pour la cocaïne le mode de consommation par injection engendre des conséquences importantes mais il concerne une population spécifique qui n'est pas celle de notre étude.

7.3 SYNTHÈSE

De façon générale, dans les différents services médico-sociaux (urgences somatiques et psychiatriques, médecine des adolescents, travailleurs sociaux, structures de prise en charge des personnes dépendantes, ...) que nous avons consultés, il n'y a que très peu, voire pas de consultations de jeunes en lien avec la consommation de drogues de synthèse et de cocaïne. Les personnes avec une consommation problématique n'apparaissent pas non plus – ou très peu – dans les milieux spécialisés de prise en charge des personnes toxico-dépendantes suite à une consommation de drogues de synthèse^a.

Pour expliquer le contraste existant entre les données de la littérature concernant les conséquences de la consommation de ces substances d'une part et leur faible représentation dans la réalité de l'autre, trois hypothèses peuvent être formulées.

La première est que ces conséquences ne sont pas recensées dans le milieu médico-social, parce que les professionnels ne savent pas dépister ces problèmes ou qu'il n'y a tout simplement pas de demandes d'aide. Le fait que le milieu techno semble fonctionner de manière relativement fermée pourrait expliquer en partie que les cas de conséquences aiguës soient traités sur place, par et avec les pairs (cf. chapitre Intervention).

La deuxième hypothèse est que dans une population jeune (18-25 ans), au meilleur de ses capacités biologiques, les cas graves d'intoxication ou de problèmes cardiaques ne peuvent être que rares. L'absence de conséquences immédiates ne signifie toutefois pas une absence de conséquences futures sur le plan sanitaire.

Enfin, la troisième hypothèse, qu'on ne peut pas exclure, consiste à dire que la littérature est un peu alarmiste au sujet des conséquences de la consommation de ces substances.

Il découle de ces hypothèses la nécessité de maintenir une vigilance relative à l'évolution de ces situations. Il faut également rester attentif au fait qu'il existe un petit groupe de consommateurs à risque de passer d'une consommation festive et du week-end, à une consommation plus forte, non contrôlée et de substances autres que les drogues de synthèse, comme la cocaïne (en dehors d'une consommation festive) et l'héroïne. Si un passage à une situation de dépendance existe, on ne sait toutefois pas actuellement où se situent ces personnes dans le réseau socio-sanitaire.

Par ailleurs, si ces consommations ont les effets neurotoxiques décrits dans la littérature, on peut s'attendre, à terme, à voir une population de consommateurs réguliers apparaître tôt ou tard dans le réseau socio-sanitaire. Les intervenants spécialisés dans les milieux disent du reste voir déjà un certain nombre de cas, d'où l'importance de maintenir, là encore, une certaine vigilance.

Il nous est difficile d'affirmer, sur la base des données obtenues lors de nos entretiens, que les conséquences d'une consommation de drogues de synthèse et de cocaïne sont uniquement d'ordre sanitaire. Il existe probablement toute une série d'autres conséquences, qu'elles soient scolaires, professionnelles ou relatives à la formation qu'on ne mesure pas bien pour l'instant et qui mériteraient d'être investiguées davantage. C'est notamment le cas des accidents de la route liés à la consommation de ces substances, un sujet jusqu'ici très peu connu.

^a En ce qui concerne la cocaïne consommée de façon dépendante, les personnes apparaissent dans le dispositif bas-seuil (voir le chapitre qui s'y rapporte).

8 INTERVENTIONS

La consommation de drogues de synthèse et de cocaïne a été la cible de différentes interventions mises en place au niveau suisse et international. Parmi celles-ci, deux catégories peuvent être distinguées :

- **Les interventions spécifiques qui ont lieu en milieu festif**
Elles visent les consommateurs et/ou les organisateurs de fête et les gérants de clubs. Elles comprennent essentiellement la réduction des risques et la prévention.
- **Les interventions non spécifiques qui ont lieu hors milieu festif**
Elles sont le fait du réseau socio-sanitaire traditionnel (médecins, hôpitaux, centres spécialisés, ...) et, parfois, de la police. Elles regroupent surtout des traitements, ainsi que de la prévention primaire et secondaire.

8.1 AU NIVEAU INTERNATIONAL

Au niveau des drogues de synthèse spécifiquement, un rapport de l'OEDT⁵⁵ distingue deux niveaux d'intervention :

- Les activités de prévention primaire, dont l'objectif principal est de diminuer la part des jeunes qui entrent dans la consommation. Il s'agit notamment de messages transmis au moyen de *flyers* ou de campagnes d'affichage.
- Les activités de réduction des risques, dont l'objectif est de préserver l'état de santé des consommateurs durant la phase de consommation. Ces interventions se déroulent sur les lieux festifs et consistent à rendre disponibles des zones de repos, de l'eau et des tests de comprimés (*testing*).

Parmi ces activités, deux priorités se dégagent pour l'OEDT. Ce sont l'information auprès des jeunes sur les risques liés au mélange de substances et le dépistage rapide des groupes à risques parmi les jeunes consommateurs (ce qui relève de la prévention secondaire).

S'agissant de la cocaïne, son existence est généralement prise en compte dans les interventions en milieu festif. En outre, des recherches sont menées au niveau des traitements pour les personnes qui sont dépendantes à cette substance. Il n'existe pour l'heure pas de produit de substitution et ce sont plutôt différentes méthodes qui sont associées dans ces traitements. Les thérapies cognitives et comportementales sont ainsi souvent utilisées, mais elles se heurtent aux symptômes de sevrage et au *craving*^a auxquels sont exposés les consommateurs. L'intérêt de la recherche se porte donc aujourd'hui sur les molécules qui supprimeraient ces pulsions compulsives, permettant ainsi de potentialiser d'autres approches. Plusieurs médicaments ont été testés, comme les antidépresseurs ou les anti-épileptiques, sans pour autant qu'ils apparaissent comme une solution efficace et suffisante. Les nouvelles approches s'orientent désormais

^a Désir irrépressible et violent de consommer une drogue et surtout dans le cas de la cocaïne, qui peut survenir même longtemps après un sevrage²².

vers l'utilisation de molécules agissant sur les récepteurs neurologiques sensibles à la cocaïne, voire vers un vaccin^{a,14,56}.

8.2 EN SUISSE ET DANS LE CANTON DE VAUD

Il existe aujourd'hui plusieurs interventions au niveau suisse, qu'elles soient mises en œuvre par des groupes de pairs (comme Eve&Rave^b, Prevtech ou Aware Dance Culture), ou par des travailleurs sociaux de rue (comme le *Streetwork* à Zurich ou à Bienne). On peut encore relever que certaines structures d'aide aux personnes dépendantes mènent des actions ponctuelles dans le milieu festif (Association Release à Fribourg, Fondation Trans-AT dans le Jura, Fondation Contact dans le Jura bernois). Elles se traduisent généralement sous la forme d'informations diffusées lors des soirées, à l'intérieur ou à l'extérieur des lieux. En termes de réduction des risques, deux cantons (Berne et Zurich) ont aussi autorisé des projets d'analyse de substances (*testing*)⁵⁷.

8.2.1 Sur les lieux festifs

■ A l'attention des organisateurs de soirées

Il existe en Suisse quelques interventions destinées aux gérants de clubs et aux organisateurs de fêtes, qui les incitent à mettre en œuvre des actions/mesures de prévention et de réduction des risques lors des soirées. En Suisse romande, un groupe de travail du GREAT^c, la "coordination *night life* romande", a rédigé une "Charte à l'intention des organisateurs de soirées festives". Elle donne des informations concernant les concepts de prévention et de réduction des risques dans le milieu techno et inventorie les conditions optimales pour organiser une soirée techno par le biais d'une *check-list* (voir Annexe 3). Actuellement, aucun club vaudois n'a encore adhéré à cette charte.

A Lausanne, huit clubs se sont réunis au sein d'un *pool* afin de réfléchir ensemble aux problèmes de sécurité auxquels ils sont confrontés. Il n'est en effet pas toujours facile d'identifier quelles sont les limites de l'intervention de la police et de celle des clubs à ce niveau. Dès lors, il est prévu qu'une Charte de collaboration soit rédigée par le *pool*, en collaboration avec la police, la police du commerce et l'Observatoire de la sécurité de Lausanne. Par ailleurs, d'autres questions animent le *pool*, comme la réalisation d'actions de prévention. On peut espérer, comme le souligne un de nos interlocuteurs, que la collaboration qui existe aujourd'hui entre ces clubs favorisera une adhésion ultérieure à la Charte du GREAT^d.

^a Des équipes américaines ont déjà entrepris des recherches à ce sujet depuis le début des années 70. Aujourd'hui les recherches sont bien avancées et les résultats prometteurs.

^b Eve&Rave fut la première association active en Suisse. Elle a été créée en 1996 en lien avec une politisation de certains amateurs de techno ayant une expérience des drogues.

^c Groupement Romand d'Etudes sur l'Alcoolisme et les Toxicomanies.

^d Il faut noter qu'en Suisse allemande, et plus précisément à Zurich, plusieurs clubs se sont groupés pour rédiger leur propre charte (*safer-clubbing*), inspirée de celle déjà existante en Romandie. Auto-construite, elle est plus adaptée aux besoins pratiques des gérants de clubs. Elle engage entre autres à former le personnel en matière de premiers secours et de réanimation, et, comme la Charte

■ Les interventions menées par les pairs

La plupart des interventions existantes sont destinées aux personnes qui fréquentent les lieux festifs et plus particulièrement aux consommateurs de drogues de synthèse. Ces interventions relèvent essentiellement de la réduction des risques et parfois de la prévention. Elles sont généralement le fait de groupes de bénévoles ayant pris conscience des problèmes pouvant être liés à la consommation de substances et/ou aux conditions d'organisation des soirées.

Les interventions menées par les groupes de pairs possèdent un avantage : l'appartenance au milieu et le fait de pouvoir se trouver à l'endroit où sont les consommateurs (ils semblent en effet difficilement identifiables à l'extérieur de ce milieu). Ces interventions sont donc particulièrement bien acceptées par les jeunes, qui se sentent plus enclins à parler avec des personnes du même milieu, qu'avec des acteurs du réseau socio-sanitaire. En revanche, ces interventions sont parfois difficilement acceptées par les organisateurs de soirées.

Au niveau vaudois, voire romand, Prevtech est la seule association qui mène ce genre d'activités et met en place des stands de prévention dans les soirées techno. Les demandes pour ce type de stand ont crû rapidement dès le début de son intervention en 1999. Aux stands, Prevtech distribue de l'eau, des tampons auriculaires, ainsi que de l'information, tant sur les risques liés à la consommation, que sur la composition des pilules (classeur de résultats d'analyses). L'association a aussi rédigé des feuillets contenant les informations principales relatives aux différentes substances en circulation dans les soirées. Bien que l'utilité de ce type d'intervention soit souvent controversée, il n'en reste pas moins que ces interventions sont nécessaires, ne serait-ce que pour contrer les fausses idées et rumeurs (composition des comprimés, effets, ...) que l'on peut entendre dans le milieu. Il est intéressant de noter que les stands semblent fonctionner de manière interactive. D'une part, les informations diffusées par Prevtech sont relayées par certains jeunes auprès du public. D'autre part, ces mêmes jeunes sont susceptibles d'apporter des informations sur les substances qui circulent dans la soirée, permettant ainsi à Prevtech, si besoin est, de diffuser des messages d'alerte.

L'association cherche aussi à agir sur les conditions d'organisation des soirées, autour des questions de gestion du lieu (sécurité, accès, etc.) et du confort des usagers (zone de repos, stands d'information, points de distribution d'eau, etc.). Parmi les effets positifs de ces interventions mentionnons la (re-)mise à disposition d'eau froide dans les toilettes de certains clubs.

■ L'analyse de substances

L'ecstasy et ses dérivés sont caractérisés par un nombre illimité de combinaisons chimiques possibles. Le logo imprimé sur les comprimés ne garantit ni la composition (principe actif, produits de coupage, excipients) de la pilule ni son dosage. Dès lors, le consommateur ne sait pas ce qu'il consomme et ce, dans un contexte où la diversification des molécules peut être un phénomène très rapide. C'est dans ce cadre que s'est développée l'analyse de substances.

Cette pratique est aujourd'hui en cours dans un certain nombre de pays européens, dont l'Autriche, la Belgique, la France, les Pays-Bas et l'Espagne. En Suisse, plusieurs expériences ont eu lieu ou sont encore en cours dans les cantons de Berne et Zurich. L'évaluation du

romande, à mettre de l'eau à disposition et une salle de repos (*chill-out*). A la différence de la Suisse romande, de nombreux clubs ont déjà adopté ce label à Zurich.

projet Pilot e^a avait montré que ce type d'intervention était très apprécié et que ce projet agissait entre autres comme porte d'entrée à la discussion avec les jeunes⁵⁸.

Cette pratique n'est pas disponible pour l'instant dans le canton de Vaud, mais un débat à ce sujet est en cours parmi certains professionnels. Une des questions qui se pose, mis à part celle du principe même de l'analyse de substances, est celle du type d'analyse à mettre en place. Il semblerait que, se référant à l'argument de l'utilisation de l'analyse comme support à la prise de contact avec les consommateurs, un test relativement sommaire pourrait suffire. De plus, en ne fournissant pas une analyse détaillée, cela permettrait d'éviter que cet instrument soit utilisé pour cautionner un certain "label de qualité"^b, comme le craignent certains des détracteurs du *testing*. La mise en œuvre de l'analyse de substances dans le canton de Vaud dépendra cependant de la décision que les autorités sanitaires devraient prendre prochainement.

L'intérêt pour l'analyse de substances semble réel chez les consommateurs. « Ils veulent savoir ce qu'ils gobent ! » disent les acteurs de terrain. Les enquêtes en milieu techno ont aussi révélé que 86% des répondants ont affirmé qu'ils utiliseraient l'analyse de substances si elle existait et plus d'un tiers ont mentionné qu'ils le feraient avant chaque consommation⁴².

■ Réduction de l'offre

Dans le domaine de la réduction de l'offre, les interventions sont le fait de la police mais aussi des clubs ou des organisateurs de fêtes et de festivals. Généralement, la police n'intervient pas directement dans les clubs, même si elle est présente en observateur certains soirs. En revanche, il n'est pas rare qu'elle soit amenée à intervenir sur appel d'un club lorsque celui-ci a saisi de la marchandise en quantité importante (au-delà des quantités correspondant à une consommation personnelle).

Face au trafic ou à la consommation de substances, les pratiques dans les différents lieux festifs que nous avons observés sont relativement homogènes. En effet, une personne surprise avec une quantité de produit (quelle que soit la substance) correspondant à celle d'une consommation personnelle ne sera que peu inquiétée. Il ne sera généralement pas fait appel à la police et les produits seront détruits par les responsables de la manifestation. En revanche, lorsque le cas est plus grave^c, à savoir que la personne se livre à un trafic, elle est dénoncée à la police.

Il faut relever que les responsables de clubs indiquent que les saisies de stupéfiants qu'ils peuvent effectuer se passent dans le 90% des cas à l'intérieur du périmètre des clubs et ce sont généralement des flagrants délits de consommation. Par ailleurs, il semble que nombre de personnes se présentent à l'entrée des clubs en étant déjà sous l'emprise de substances psychotropes et que la consommation (ainsi que le trafic) se passe hors de leur enceinte.

^a Ce projet s'est déroulé entre 1998 et 1999 dans le canton de Berne et était réalisé en collaboration avec le laboratoire du pharmacien cantonal. Des analyses de substances avaient alors eu lieu au cours de 17 manifestations.

^b Nous résumons ici une discussion qui a eu lieu le 29 juin 2004 autour de cette question de l'analyse et à laquelle étaient présents autant des professionnels de la santé, de la prévention que du corps de la police.

^c Il s'agit là d'une gravité perçue puisque selon le lieu elle est l'expression de la quantité de substance séquestrée, de l'attitude de la personne ou encore d'une récidive de la part du consommateur.

8.2.2 Dans le réseau

■ Dans le réseau socio-sanitaire

Le dépistage de la consommation n'est que peu pratiqué, du moins chez les médecins généralistes. En effet, cette question est rarement abordée avec les jeunes, visiblement peu enclins à exposer leur consommation, alors même qu'une étude vaudoise montre que les jeunes désignent les médecins généralistes comme porte d'entrée potentielle dans le système sanitaire³⁴.

La prise en charge d'une personne présentant des symptômes d'une consommation problématique de drogues de synthèse ou de cocaïne (hormis les cas de dépendance sévère) s'effectue généralement aux urgences. L'occasion est alors saisie pour proposer un suivi psychologique. Cette aide est souvent refusée par le consommateur. Il n'existe cependant pas d'autre intervention de prise en charge au moment d'un tel épisode de crise.

En termes de traitement, la cocaïne est, parmi les substances étudiées ici, la seule qui fasse l'objet de recherches. Hormis celles réalisées au niveau international, la Suisse travaille sur certaines approches originales. La ville de Zurich a, par exemple, le projet de mettre en place la prescription médicale de cocaïne pour les personnes particulièrement dépendantes. Il y a toutefois peu de chances que ce projet aboutisse. Par ailleurs, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a aussi mis en place un projet de prescription de Ritaline[®] à Berne, qui s'adresse aux cocaïnomanes dépendants^a.

■ Autres

En réponse aux conséquences possibles de la consommation de psychotropes (légaux ou illégaux) sur la conduite automobile, la police est susceptible de pouvoir faire des contrôles au bord des routes, pour autant qu'il y ait suspicion de consommation. Si cette suspicion paraît relativement évidente pour l'alcool ou le cannabis (perte de maîtrise du véhicule, ralentissement ou accélération excessifs, etc.), ce n'est pas le cas en ce qui concerne les drogues de synthèse ou la cocaïne. Il y a donc rarement des tests effectués pour ces substances.

La situation va changer en 2005, puisqu'il est prévu de modifier la loi en annulant la notion de suspicion de consommation, ce qui permettra des contrôles plus systématiques.

8.3 SYNTHÈSE

En termes de prévention, les principales interventions sont celles menées dans les soirées avec la distribution de l'information sur les effets des substances et les risques qui sont associés à leur consommation. Par ailleurs, il existe une Charte à l'intention des organisateurs de manifestations, donnant quelques clés pour optimiser les conditions dans lesquelles se déroulent les soirées. Les mesures figurant dans la Charte sont cependant souvent à la frontière de la prévention et de la réduction des risques. Force est de constater qu'à l'heure actuelle aucun club romand n'y a adhéré.

^a La Ritaline[®] est un médicament utilisé essentiellement pour soigner les troubles de type hyperactivité chez les enfants. Le principe actif, le méthylphénidate, est un stimulant du système nerveux central.

Les interventions de réduction des risques sont portées par des associations de pairs (dans le canton de Vaud seule Prevtech est active) et visent particulièrement les drogues de synthèse, bien qu'elles puissent parfois aussi concerner l'alcool, le cannabis ou la cocaïne. Elles ont lieu sur les sites de consommation, ce qui signifie essentiellement les soirées à tendance techno. Les associations mettent en place des stands où elles distribuent de l'eau, des tampons auriculaires, des informations, etc. L'analyse de substance n'est pas disponible dans le canton de Vaud actuellement, cependant les débats sont en cours pour sa mise en oeuvre. Il semblerait que ce type d'intervention puisse être un outil permettant de multiplier les effets obtenus grâce aux stands de prévention.

En ce qui concerne les interventions thérapeutiques, seule la cocaïne fait l'objet de recherches importantes à l'heure actuelle. Il faut souligner que cette substance fait souvent partie intégrante du profil de consommation des personnes dépendantes, chez qui les conséquences socio-sanitaires sont les plus importantes.

En résumé, les interventions existantes sont principalement des interventions spécifiques de réduction des risques et de prévention, sur site (essentiellement techno) et menées par les pairs. Les interventions non spécifiques sont quant à elles rares. Les traitements et la prise en charge des personnes ayant une consommation problématique de drogues de synthèse ou de cocaïne sont pour l'heure limités.

RÉFÉRENCES

- 1 Rapid assessment and response guide on psychoactive substance use and especially vulnerable young people. Stimson GV, Fitch C, and Rhodes T, Eds. Geneva: WHO; 1998.
- 2 Rapid assessment and response. *The International Journal of Drug Policy* 2002;11:(1-2):
- 3 Ohio substance abuse monitoring network (OSAM), editor. Surveillance of drug abuse trends in the state of Ohio. 2000. Available at URL:www.state.oh.us/ada/OSAM/OSAM.html.
- 4 Siegal HA, Carlson RG, Kenne DR, Starr S, Stephens RC. The Ohio substance abuse monitoring network: Constructing and operating a statewide epidemiologic intelligence system. *Am J Public Health* 2000;90(12):1835-7. Available at: URL: PM:11111251.
- 5 DEWS: Drug early warning system. University of Maryland / CESAR, Ed. 2002. Available at: URL:<http://www.cesar.umd.edu/dews.htm>.
- 6 National drug and alcohol research center (NDARC), editor. IDRS: Illicit drug reporting system. Sidney: NDARC; 2002. Available at URL:<http://www.med.unsw.edu.au/ndarc/idrs/default.htm>.
- 7 Topp L, Darke S, Bruno R, Fry C, Hargreaves K, Humeniuk R, et al. The IDRS: a timely, effective and cost-effective way to support evidence-based policy-making. Sydney: National drug and alcohol research center (NDARC); 2001.
- 8 Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), editor. Rapport TREND mars 2000. Paris: OFDT; 2000.
- 9 Bello P, Toufik A, Gandilhon M. Rapport TREND Juin 2001. Paris: Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT); 2001.
- 10 Zobel F, Arnaud S. Un système d'alerte pour les drogues illégales: développement de scénarios. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive; 2002. (Raisons de santé, 79).
- 11 Glaser BG, Strauss AL. The discovery of grounded theory: strategies for qualitative research. New York: Aldine de Gruyter; 1967.
- 12 Hostettmann K. Tout savoir sur les plantes qui deviennent des drogues. Lausanne: Favre; 2002.
- 13 Rosenzweig M. Les drogues dans l'histoire: entre remède et poison: archéologie d'un savoir oublié. Bruxelles: De Boeck; 1998. (Comprendre).
- 14 United Nations. Office on Drugs and Crime. United Nations, editor. Rapport mondial sur les drogues. Résumé analytique. 2004.
- 15 Grimal J-C. Gallimard, editor. Drogue: l'autre mondialisation. Saint-Amand, France: 2000. (le Monde actuel).
- 16 Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne et en Norvège, 2003. Lisbonne: EMCDDA; 2004.
- 17 Fedpol.ch. Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2003. Berne: Fedpol; 2004.

- 18 Office fédéral de la police. Statistique suisse des stupéfiants 2003. Berne: Office fédéral de la police; 2004.
- 19 CRIPOL 2002. Statistique policière de la criminalité dans le canton de Vaud. Lausanne: Police Cantonale Vaudoise; 2002.
- 20 CRIPOL: statistique policière de la criminalité dans le canton de Vaud 2003. Lausanne: Police cantonale vaudoise; 2004.
- 21 Musset T, Fathi M, Magnin A, Mani C. Analyse chimiques d'échantillons de cocaïne et d'héroïne consommés dans les rues de Genève entre 1999 et 2003. Genève: HUG; 2004.
- 22 Richard D, Senon JL. Dictionnaire des drogues, des toxicomanies et des dépendances. Paris: Larousse; 1999. (Les référents).
- 23 Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne et en Norvège, 2003. Lisbonne: EMCDDA; 2004.
- 24 Streetwoork Zürich. Prävention und Pillentesting an Zürcher Parties 2001-2003. In:2004. p. 1-27.
- 25 Allemann D, Pauli H. Pilot-e, ein Präventionsprojekt des Gesundheits- und Fürsorgedirektion des Kantons Bern und der Stiftung Contact Bern: Bericht 1998-99. Bern: Stiftung Contact Bern; 2000.
- 26 OFDT. Ecstasy et autres produits de synthèse en France ... Etats des lieux issu du dispositif SINTES 1999-2002. Tendances 2003;32(Septembre 2003):1-4.
- 27 Lallemand A, Schepens P. Grasset, editor. Les nouvelles drogues de la génération Rave. Paris: 2002.
- 28 Schmid H, Delgrande Jordan M, Kuntsche E, Kuendig H. Trends im Konsum psychoaktiver Substanzen von Schülerinnen und Schülern in der Schweiz - Ausgewählte Ergebnisse einer Studie, durchgeführt unter der Schirmherrschaft der Weltgesundheitsorganisation (WHO). (Forschungsbericht Nr. 39). Lausanne: Schweizerische Fachstelle für Alkohol- und andere Drogenprobleme; 2004.
- 29 Gmel G, Rehm J, Kuntsche EN, Wicki M, Grichting E. Das European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs (ESPAD) in der Schweiz: Wichtigste Ergebnisse 2003 und aktuelle Empfehlungen (Draft Report). Lausanne: ISPA; 2004.
- 30 Narring F, Tschumper A, Inderwildi Bonivento L, Jeannin A, Addor V, Bütikofer A, Suris J-C, Diserens C, Alsaker F, Michaud PA. SMASH-02: Santé et styles de vie des adolescents âgés de 16 à 20 ans en Suisse (2002). Lausanne: IUMSP; 2004.
- 31 Office fédéral de la statistique (OFS). Enquête Suisse sur la Santé: tableaux standards niveau suisse. Neuchâtel: OFS; 2004.
- 32 Office fédéral de la statistique (OFS). Enquête Suisse sur la Santé 2002: premiers résultats. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS); 2003.
- 33 Huissoud T, Benninghoff F, Samitca S, Geense R, Gervasoni JP, Dubois-Arber F. Toxicomanie dans le canton de Vaud, phase III de l'évaluation, 2000-2002: cahier 1. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive; 2003.

- 34 Bolognini M, Plancherel B, Chinet L, Giusi D, Bernard M, Chenevard K, Stéphan P, Laget J, Halfon O. La consommation de substances à l'adolescence. Lausanne: SUPEA; 2004.
- 35 Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne et en Norvège, 2003. Lisbonne: EMCDDA; 2004.
- 36 Zobel F, Thomas R, Arnaud S, De Preux E, Ramstein T, Spencer B, et al. Evaluation des mesures de la Confédération destinées à réduire les problèmes liés à la toxicomanie: quatrième rapport de synthèse 1999-2002. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive; 2003. Available at URL:<http://www.hospvd.ch/iumsp/>.
- 37 Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT). L'usage récréatif de drogues: un défi majeur pour l'Union Européenne. Objectif drogues: briefing 2002;(6)
- 38 Calafat A. IREFREA, editor. Risk and control in the recreational drug culture Sonar Project. 2004.
- 39 Beck F, Legleye S, Peretti-Watel P. OFDT, editor. Regards sur la fin de l'adolescence. Consommations de produits psychoactifs dans l'enquête ESCAPAD 2000. 2000.
- 40 Tossman P, Boldt S, Tensil MD. The use of drugs within the techno party scene in European metropolitan cities. *Europ Addict Res* 2001;7(1):2-23. Available at: URL: PM:11316921.
- 41 Ayer S, Gmel G. Consommation d'ecstasy en Suisse romande: rapport final d'un projet soutenu par l'Office fédéral de la santé publique. Lausanne: Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA); 1996. (Rapport du département de recherche).
- 42 Chinet L, Bernard P, Stéphan P, Rubin A. Enquête dans les soirées techno: nouvelles consommations et accès au réseau de soins. *Med Hyg (Geneve)* 2003;(2429)
- 43 Michaud PA, Bolognini M, Muriset Ph, Roethlisberger J-M, Stachel R, Stephan Ph, et al. DEPART dépistage, évaluation et parrainage pour adolescents à risque de toxicomanie. 2002.
- 44 Tossman P, Boldt S, Tensil MD. Variabilität und Stabilität des Drogenkonsums in der Techno-Party-Szene. Köln: Bundeszentrale für gesundheitliche Aufklärung; 1999.
- 45 Tossman P, Boldt S, Tensil MD. The use of drugs within the techno party scene in European metropolitan cities. *Europ Addict Res* 2001;7(1):2-23. Available at: URL: PM:11316921.
- 46 Tossman P, Boldt S, Tensil MD. The use of drugs within the techno party scene in European metropolitan cities. *Europ Addict Res* 2001;7(1):2-23. Available at: URL: PM:11316921.
- 47 Arnaud S, Zobel F. Analyse du système national de surveillance de la consommation de substances psychotropes et des conséquences qui en résultent. 2004. (à paraître).
- 48 Roques B. La dangerosité des drogues: rapport au secrétariat d'Etat à la santé. Paris: O. Jacob; 1999.
- 49 Vollenweider FX, Gamma A, Liechti M, Huber T. Psychological and Cardiovascular Effects and Short-Term Sequelae of MDMA ("Ecstasy") in MDMA-Naïve Healthy Volunteers. *Neuropsychopharmacology* 1998;19(4):241-51.
- 50 Boot BP, McGregor IS, Hall W. MDMA (Ecstasy) neurotoxicity : assessing and communicating the risks. *The Lancet* 2000;355:1818-21.

- 51 Morgan MJ. Memory deficits associated with recreational use of "ecstasy" (MDMA). *Psychopharmacology* (Berl) 1999;141:30-6.
- 52 Vuori E, Henry JA, Ojanperä I, Nieminen R, Savolainen T, Wahlsten P, Jäntti M. Death following ingestion of MDMA (ecstasy) and moclobemide. *Addiction* 2003;98:365-8.
- 53 The DAWN Report. Club Drugs, 2002 Update. *The Dawn Report* 2004;1-4.
- 54 Ambulante Suchtberatung 2002. Statistik der ambulanten Behandlung und Betreuung im Alkohol-und Drogenbereich SAMBAD. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique (OFS); 2004. (Statistique de la Suisse).
- 55 European monitoring centre for drugs and drug addiction (EMCDDA). 2001 Annual report on the state of the drugs problem in the European Union online. European monitoring centre for drugs and drug addiction (EMCDDA), Ed. 2001. Available at: URL:<http://www.emcdda.org/infopint/publications.shtml>.
- 56 Cocaïnomanie. *Flash Addiction* 2002;(4):1-19. Available from: URL:<http://www.romandieaddiction.ch>.
- 57 Faire face au dopage festif. *Dépendances* 2004;22:(mai 2004):
- 58 Thomas R. Evaluation Projekt 'Pilot-e' der Stiftung Contact Bern. Bern: Gesundheits- und Fürsorgedirektion; 2000.
- 59 Calafat A, Stocco P, Mendes F, Simon J, van de Wijngaart GF, Sureda P, Palmer A, Maalsté N, Zavatti P. Characteristics and social representation of ecstasy in Europe. Palma de Mallorca: IFRERA Espana; 1998.
- 60 Calafat A, Bohrn K, Juan M, Kokkevi A, Maalsté N, Mendes F, Palmer A, Sherlock K, Simon J, Stocco P, Sureda P, Tossmann P, van de Wijngaart GF, Zavatti P. Night life in Europe and recreative drug use: Sonar 98. Palma de Mallorca: IFRERA Espana; 1999.
- 61 Tossmann P, Boldt S, Tensil MD. The use of drugs within the techno party scene in European metropolitan cities. *Europ Addict Res* 2001;7(1):2-23. Available at: URL: PM:11316921.
- 62 Rezny L, Bachmann A. Umfrage zu Partys und Substanzenkonsum. In: *Aware dance culture peergroup project Streetwork Biel*, editor.2004. p. 1-13.

ANNEXE 1

PRESENTATION DES ENQUETES

Enquête SONAR (1998, 2004)

Le projet de recherche SONAR a démarré en 1996 dans le cadre du réseau européen IREFREA (réseau formé de sept bureaux qui développe des partenariats avec des experts européens dans le domaine des difficultés de la jeunesse, de la prévention contre les toxicomanies et de la prévention de l'usage de drogues).

Ce projet consiste à étudier les habitudes des jeunes dans le cadre des loisirs de fin de semaine, en particulier la vie festive, avec pour objectif de mieux comprendre les jeunes et leurs différentes sous-cultures, ainsi que plus spécifiquement l'usage de drogues en milieux festifs.

Initialement, un large collectif de consommateurs d'ecstasy dans différentes villes européennes a été étudié, avec une recherche approfondie sur les représentations sociales vis-à-vis de l'ecstasy et les autres caractéristiques de ces consommateurs. Cette étude a donné lieu à un rapport *Characteristics and social representations of ecstasy in Europe (1997)*⁵⁹.

Sur cette base, la deuxième étude *Night life in Europe and recreative drug use (1998)*⁶⁰, a porté sur la consommation de drogues en général partant du constant que le plus souvent il y a multi-consommation. 2700 jeunes dans neuf villes européennes (Athènes, Berlin, Coimbra, Manchester, Modène, Nice, Palma, Utrecht et Vienne) ont répondu à un questionnaire proposé dans les lieux festifs (nocturnes). En plus de l'enquête quantitative, une étude ethnographique sur la vie festive dans ces neuf villes a été réalisée.

Dans chaque ville l'échantillon comprend 300 personnes choisies de façon aléatoire dans les lieux festifs identifiés dans la phase exploratoire. Ainsi, l'échantillon (n=2662) est composé d'une majorité d'hommes (57,6%) et l'âge moyen est de 21,8 ans.

Enfin, en 2004 est paru une troisième étude, *Risk and control in the recreational drug culture*³⁸, qui est une étude approfondie des données provenant du même échantillon, complétées par une nouvelle recherche qualitative menée en 1999.

Enquête Tossman, Boldt et Tensil (1998)

L'enquête *The use of drugs within the techno party scene in european metropolitan cities*⁶¹ a été réalisée en 1998, en milieu techno, dans sept villes européennes (Amsterdam, Berlin, Madrid, Prague, Rome, Vienne et Zurich).

L'objectif de l'étude est d'examiner la consommation de drogues dans un contexte spécifique, la scène festive techno d'un certain nombre de villes européennes.

Afin d'obtenir des échantillons relativement comparables dans les différentes villes, 500 personnes fréquentant des soirées techno ont été sélectionnées de façon aléatoire dans chacune d'entre elles et ont répondu au questionnaire.

L'enquête portait sur une population de "visiteurs de soirées techno" (n=3'503), dont un peu plus d'un tiers de femmes (38,2%). L'âge moyen était de 21 ans, avec une majorité des répondants dans le groupe d'âge des 18-20 ans et un participant sur quatre qui avait entre 22 et 25 ans. Enfin, seuls 16,4% de l'ensemble des participants avaient plus de 25 ans.

Enquête ESCAPAD (2000)

L'Enquête sur la santé et les comportements lors de l'Appel de Préparation à la Défense (ESCAPAD) a été mise en place en 1997^a et permet d'interroger tous les adolescents qui passent leur Journée d'appel de préparation à la défense une semaine donnée.

L'objectif de cette étude transversale est de fournir des résultats précis sur une tranche d'âge réduite. Plus précisément, il s'agit de disposer d'indicateurs sur la santé et les conditions de vie, de connaître la prévalence de consommation des différentes substances psychoactives (licites et illicites), les âges de début de consommation, ainsi que de connaître l'évolution de ces indicateurs et enfin d'identifier les caractéristiques et facteurs associés à ces pratiques.

Lors de sa première réalisation en mai 2000³⁹, l'enquête a permis de recueillir les réponses à un questionnaire auto-administré de près de 14'000 jeunes. Pour une majorité il s'agit de jeunes de 17 ans des deux sexes (36,2% de garçons et 24,1% de filles) et une proportion importante de jeunes entre 18 et 19 ans (26,8% de garçons et 12,9% de filles).

Enquête ISPA (1996)

L'enquête Consommation d'ecstasy en Suisse romande⁴¹ a été réalisée en 1996 dans le milieu techno. L'objectif étant de connaître le portrait (caractéristiques socio-démographiques) des consommateurs d'ecstasy, les caractéristiques de la consommation (fréquence, lieux, dosage), de même que les risques encourus et enfin les connaissances qu'ont ces consommateurs des produits.

L'échantillon a été constitué en deux temps et avec des méthodes différentes (méthode boule de neige auprès de personnes fréquentant le milieu techno, lors de soirées, distribution par une association, ...).

Au total, sur les 1060 questionnaires distribués, seuls 211 ont été retournés. L'échantillon (n=211) comprend 108 personnes qui consomment ou ont consommé de l'ecstasy (29 personnes) et 103 personnes qui n'ont jamais consommé d'ecstasy. Les répondants sont en large majorité des hommes (82%), avec l'âge des répondants allant de 14 à 37 ans. Deux tiers des consommateurs ont plus de 20 ans, dont 46% entre 21 et 25 ans.

Enquête Fondation Contact Berne (1999)

La Fondation Contact Berne a mené une enquête durant sa présence sur les stands dans les soirées techno, afin de savoir qui a besoin d'un projet de prévention avec *testing* de pilules tel que Pilot e. Il s'agissait de recueillir des données sur les caractéristiques démographiques des consommateurs, ainsi que des données sur les comportements de consommation et l'estimation des risques.

Un questionnaire a été proposé aux personnes venant faire tester leur pilule (n=89) au cours des 17 occasions.

Dans l'échantillon de 89 personnes, 4 sur 5 sont des hommes et la moyenne d'âge est de 21 ans.

^a Elle remplace les *enquêtes annuelles de suivi épidémiologique sur les conduites toxicophiles* menées par le Service de la Santé des Armées qui ont été abandonnées depuis 1996, suite à l'abolition du service national obligatoire.

Les résultats de cette enquête sont publiés dans le rapport plus général *Ein Präventionsprojekt der Gesundheits-und Fürsorgedirektion des Kantons Bern und der Stiftung Contact Bern* ²⁵.

Enquête Zurich (2001)

L'équipe du Streetwork de Zurich a réalisé entre octobre 2001 et novembre 2003 une enquête²⁴ au cours de 21 soirées où elle était présente. L'objectif étant de documenter les comportements de consommation (substances consommées, fréquences, mélanges, ...) des personnes fréquentant les soirées et notamment la scène techno.

Au cours de ces soirées, 890 demandes de conseil lui ont été adressées. L'étude porte sur un échantillon (n=299) composé des personnes qui ont eu un entretien de conseil (toutes ont demandé un test de pilule) et qui, au préalable, ont rempli un questionnaire. Il s'agit majoritairement d'hommes (245), les femmes n'étant que 48. Les répondants avaient entre 15 et 53 ans, avec une moyenne d'âge de 25 ans.

Enquête Aware Dance Culture (2003)

Entre mars et juillet 2003, l'équipe d' Aware Dance Culture à Bienne a réalisé une petite enquête⁶² lors de rassemblements techno dans trois clubs, concernant la consommation de substances.

L'étude porte sur un échantillon restreint (n=73) de personnes qui se sont rendues au stand d' Aware Dance Club et qui ont répondu au questionnaire. L'échantillon comprend un tiers de femmes (24) et l'âge des répondants se situe entre 14 et 39 ans, avec un âge moyen de 23 ans.

Enquêtes PREVTECH/SUPEA (2002 et 2004)

Prevtech en collaboration avec le SUPEA a réalisé en 2002 (mars-septembre) une enquête sur le phénomène de la culture techno en Suisse romande⁴².

Il s'agit d'un questionnaire destiné aux personnes qui fréquentent les soirées techno afin de mieux connaître les profils de consommation, les prises de risques ainsi que l'accès à l'aide.

Dans cette première enquête, les questionnaires étaient mis à disposition sur le stand de prévention de Prevtech et récoltés de façon à préserver l'anonymat.

L'échantillon (n=126) comprend un tiers de femmes et, bien que la fourchette d'âge soit étendue (15 à 58 ans), trois personnes sur quatre (75,5%) ont entre 15 et 22 ans, avec une moyenne d'âge de 21 ans.

La deuxième enquête a été réalisée entre juin et juillet 2004 dans trois clubs lausannois et deux soirées techno à la Vallée de Joux. Cette étude a pour particularité d'avoir fait passer un questionnaire à l'entrée des soirées et clubs et non pas uniquement aux visiteurs des stands de prévention. Cela explique sans doute que les prévalences, plus représentatives de l'ensemble des usagers fréquentant la scène techno, sont aussi plus basses qu'ailleurs.

L'échantillon (n=302) comprend 40% de femmes. Les répondants ont entre 16 et 46 ans, avec une moyenne d'âge de 22,7 ans. Les trois quarts ont entre 16 et 25 ans.

ANNEXE 2

GRILLE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEURS VAUDOIS

La grille ci-dessous contient uniquement les questions de base qui ont été posées lors des entretiens. Ces questions ont été complétées ou précisées au travers de questions plus spécifiques adaptées aux champs de compétences (prévention, répression, etc.) des différents intervenants rencontrés. La liste de ces questions spécifiques, posées lors des 29 entrevues, est toutefois trop longue pour être consignée ici.

- Rencontrez-vous des consommateurs de drogue de synthèse et/ou de cocaïne dans votre pratique ? Intervenez-vous dans le milieu festif ?
- Quelles sont vos observations s'agissant de l'évolution de la consommation et/ou du trafic de ces substances ?
- Quels sont les problèmes liés à la consommation de ces substances que vous rencontrez et quels sont les types d'intervention à ce sujet que vous menez ?
- Existe-t-il des données quantitatives concernant les problèmes rencontrés et/ou les interventions menées ?
- Quels sont aujourd'hui les besoins (sanitaires, sociaux, d'ordre public) s'agissant de la consommation de drogue de synthèse et/ou de cocaïne et comment pourrait-on y répondre ?

ANNEXE 3

CHARTRE A L'INTENTION DES ORGANISATEURS DE SOIREEES FESTIVES

Charte

Préambule

Le phénomène techno

« La musique techno est la référence centrale de la culture rave. Ses origines sont à chercher dans la house music ou l'electronic body music et plus généralement dans la musique électronique des années septante. Elle se subdivise en une série infinie de styles, comme par exemple la trance, l'acid ou le hardcore.

La techno est essentiellement basée sur un rythme monotone, auquel s'associent des sons, des mélodies ainsi que différents bruits. Le détournement des structures de morceaux traditionnels et la quasi-renonciation à un chant sont caractéristiques de ce genre musical. »

Sternbeck 1996

Il est difficile d'avoir une vision d'ensemble du mouvement techno, car cette scène est très diversifiée et les faits reportés, par exemple dans les médias, sont souvent déformés. La notion "techno" est d'ailleurs un terme générique qui peut entre autres désigner plusieurs styles de musique et de danse ou des milieux idéologiques différents. Une grande proportion des jeunes entre quinze et vingt-quatre ans fréquentent les événements techno occasionnellement ou régulièrement.

La techno n'est pas une culture de la rébellion ou du refus, mais plutôt une culture du repli. "Enjoy yourself" est le slogan représentatif du mouvement techno. Il induit une forte référence à soi-même et la mise en valeur de l'expérience individuelle. Particulièrement hédoniste, cette devise évoque aussi la quête d'un plaisir sans fin.

A ses débuts, la techno s'inscrivait dans la mouvance alternative, mais elle semble aujourd'hui de plus en plus commerciale. Les premières soirées underground ont été réalisées plus ou moins illégalement, par exemple dans des usines désaffectées ou dans la nature. Actuellement, des parties sont encore organisées dans des emplacements insolites, où les conditions nécessaires à la sécurité des ravers manquent souvent. Navires, trains, cavernes, forêts, squats, autant de lieux où l'essentiel est que la nuit se confonde au jour en une longue fête qui s'étend du vendredi au dimanche.

Les clubs ont toutefois fait leur apparition au cours de ces dernières années. Ils offrent un décor, un light show et une musique au niveau sonore élevé. Ce contexte exerce une grande influence sur les sensations physiques et psychologiques des ravers.

La culture techno s'est peu à peu fait connaître d'un public toujours plus large. Elle n'est depuis longtemps plus marginale, mais est devenue un phénomène de masse. Les médias, en particulier l'industrie publicitaire, se servent de façon ponctuelle de la symbolique de ce mouvement, qui a rapidement été étudié et reconnu comme groupe au pouvoir d'achat intéressant...

Les prises de risques ?

Le milieu techno est souvent associé à l'utilisation de psychotropes, pour la plupart illégale. Selon plusieurs études, environ deux tiers des ravers consomment régulièrement ou occasionnellement des psychotropes. Ces produits sont surtout utilisés dans un but récréatif et leur illégalité n'influence que peu leur usage.

En général, afin de vivre des « expériences fortes » des psychostimulants sont consommés. Ces derniers modifient les perceptions sensorielles et désinhibent les consommateurs. Ces comportements ne sont pas sans risques. Mais, les styles de musique qui constituent le mouvement techno se différencient aussi par les substances psychoactives consommées. Les produits comme les amphétamines (speed), la cocaïne sont plutôt utilisés dans des soirées hardcore, electro, detroit, progressiv, gabber, et les substances comme les dérivés d'amphétamines (ecstasy) et les hallucinogènes (acides) dans des soirées goa, trance, ambient.

On observe que l'utilisation simultanée de différents psychotropes est en hausse, ce qui peut provoquer de graves conséquences pour la santé physique et psychique des consommateurs. De plus, ces produits sont souvent consommés avec de l'alcool, du cannabis et du tabac.

Ces nouvelles habitudes de consommation requièrent une réorientation et une réorganisation des interventions préventives, qui devraient s'articuler selon deux axes:

- *Un axe de prévention, qui a pour but principal d'éviter les premières consommations de psychotropes, légaux ou non, mais aussi de les retarder et d'éviter le passage d'un usage récréatif à des usages nocifs pour la santé.*
Il s'agit d'encourager le divertissement et le plaisir sans produits et de fournir les renseignements objectifs sur les psychotropes.
La prévention peut être menée à bien grâce à un dialogue avec des professionnels ou des personnes spécialement formées et grâce à la mise à disposition des ravers d'une documentation complète et facilement accessible.
Des mesures simples peuvent être prises: par exemple quelques boissons non-alcoolisées moins coûteuses que les alcools.

- *Un axe de réduction de risques, qui vise à diminuer les conséquences négatives lors de la prise de psychotropes.*
Le concept de réduction des risques se base sur le constat de l'usage effectif de produits stupéfiants. Ceci place avant tout l'usager comme acteur central, responsable, libre de ses choix. A partir de ce constat, un certain nombre de stratégies individuelles ou collectives peuvent être élaborées par les usagers eux-mêmes, ainsi que dans le cadre d'une relation privilégiée entre les usagers et les acteurs médico-sociaux.
Ce contact privilégié avec les consommateurs permet de diffuser des messages de prévention sur les moyens de limiter les risques liés à l'usage de produits, sur les maladies sexuellement transmissibles, la conduite de véhicules, l'exposition prolongée aux volumes sonores poussés, d'étudier les produits circulant à l'occasion de ces événements pour élaborer des messages de prévention fiables. Le contrôle des produits (testing) permet d'informer des risques encourus et établir un contact avec les usagers.
Un certain nombre de mesures simples peuvent également être prises : par exemple des lieux de repos (chill-out) ou de l'eau potable gratuite.

Prévention et réduction de risques sont étroitement liés aux aspects sanitaires, sécuritaires et techniques, qui forment le cadre de tout événement techno. C'est pourquoi le groupe Coordination techno du GREAT (Groupement romand d'études sur l'alcoolisme et les toxicomanies) propose cette charte, accompagnée d'une check-list et d'annexes explicatives. Il s'agit d'un outil de travail complet, réunissant les points nécessaires à l'organisation et au bon fonctionnement de soirées petites ou grandes.

Introduction

La culture techno a connu un essor considérable au cours des dix dernières années en Suisse. Parallèlement à cet essor, de nombreux-ses organisateurs-trices professionnels-elles ou bénévoles se sont lancés-es dans l'organisation de soirée et d'événements technos ; certains-es dans le dessein de promouvoir cette culture, d'autres dans un but commercial ou d'autres encore pour les deux motifs.

Or, ces événements et soirées ont parfois défrayé les médias donnant ainsi une image souvent négative de la scène techno et ceci pour différentes raisons : comportements inadéquats et mécontentement de certains-es clients-es, surfréquentation, déprédations, consommation de produits stupéfiants, nuisances sonores, etc...

Pourquoi une charte ?

Soucieux de promouvoir la culture techno dans le respect de la clientèle, du voisinage et de l'environnement, le groupe « Coordination techno » du GREAT propose cette charte qui est un véritable engagement éthique.

À qui s'adresse la charte ?

Cette charte s'adresse à tous les organisateurs-trices, professionnels-elles ou bénévoles, désireux-es d'organiser des soirées et des événements technos selon un code déontologique prônant le respect des personnes concernées, afin que la fête puisse l'être réellement.

Pourquoi adhérer à cette charte ?

Cette charte se veut être un gage de qualité et de crédibilité pour l'organisation de soirées. Elle a pour but d'assurer la sécurité et le confort des personnes fréquentant ce type de manifestation. Elle vise aussi à rassurer les autorités politiques, la police du commerce chargée d'octroyer les autorisations nécessaires, et les citoyens en général.

CHARTE

(La numérotation entre parenthèse renvoie à la check-list)

Cette charte n'a pas la prétention de vouloir remplacer les différents règlements cantonaux et communaux auxquels les manifestations publiques sont soumises. Elle se veut être un complément spécifique et un instrument d'organisation pratique pour la mise sur pied de tels événements.

En signant cette charte, les organisateurs-trices de soirées technos s'engagent à :

a) Respecter les règles de *sécurité* en vigueur lors de l'organisation d'une soirée

La sécurité est un droit des personnes fréquentant les soirées technos. Afin de faire respecter ce droit, les organisateurs-trices s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer que la soirée se déroule en toute sécurité :

- Instaurer un contrôle numérique des entrées (1.3.1)
- Afin d'éviter l'introduction d'objets dangereux, une fouille des personnes sera mise en place
- Signaler les lieux dangereux (1.1)
- Délimiter un périmètre de sécurité autour des installations de sonorisation (2.1) et d'éclairage (2.2)
- Les personnes chargées de la sécurité se tiendront aux abords de la salle et à l'intérieur et visiteront aussi les autres lieux accessibles au public, par exemple les WC, afin d'assurer le bon déroulement de la soirée (malaises, trafic de drogues, comportements violents).

b) Préserver la *santé* de leur clientèle

Les parties seront organisées dans une logique de respect de la personne. C'est pourquoi, la santé des « ravers » ne sera pas mise en danger. Les organisateurs-trices s'engagent donc à :

- Respecter les règlements et lois en vigueur au sujet de la pression sonore. De plus, des protections auditives seront mises à disposition du public ^(2.1)
- Limiter l'utilisation des lumières stroboscopiques et des lasers ^(2.2)
- Mettre à disposition de l'eau fraîche gratuite ^(3.5)
- Proposer 3 boissons non alcoolisées moins chères que l'alcool le meilleur marché ^(3.7)
- Selon l'affluence attendue, avertir les autorités sanitaires (urgences des hôpitaux)
- Respecter le *confort* de la clientèle

Les organisateurs-trices s'engagent à :

- Mettre à disposition de leur clientèle une salle de danse suffisamment aérée et ne contenant pas plus de personnes que ne le permet son potentiel d'accueil ^(3.1).
- Elle sera équipée de sanitaires ^(3.3)
- Si l'espace à disposition est suffisamment vaste, un endroit calme, animé par du personnel formé sera prévu. La clientèle aura la possibilité de s'y reposer ^(3.4).
- De l'eau potable sera distribuée gratuitement en différents endroits ^(3.5).
- Si les locaux ne sont pas suffisamment aérés, on laissera au public la possibilité de sortir prendre l'air.

Afin de faire face aux situations à risques, le personnel de sécurité ^(1.3.1), du chill-out ^(3.4) du bar ^(3.7) et de l'infirmier ^(3.8) doit disposer d'une formation adéquate à leur fonction.

c) Mettre à disposition des organismes de prévention un espace adapté à leurs besoins

Les organisateurs-trices signataires de cette charte adhèrent au concept de prévention et de réduction des risques présenté en préambule et favorisent son développement. Dans ce dessein, ils/elles mettent à disposition des professionnels un endroit calme, éclairé, si possible proche des entrées et suffisamment vaste ^(3.6). Le stand de prévention peut être remplacé par le chill-out. Dans ce cas, il serait souhaitable que les animateurs soient formés à la prévention.

d) Respecter le voisinage et l'environnement

Afin de modifier la réputation souvent négative de la culture techno, les organisateurs-trices s'engagent à prendre toutes les mesures pour que le voisinage ne soit pas incommodé (tant au niveau des nuisances sonores, qu'au niveau du respect de la propriété privée). De plus, ils/elles veilleront à ce que le terrain soit laissé dans le même état que celui trouvé au départ. Il est donc nécessaire de prévoir des équipes de nettoyage. Afin de faciliter leur travail, des poubelles seront réparties un peu partout ^(1.3.2).

e) Ne pas laisser se développer un trafic illégal à l'intérieur de la soirée

Dans la même logique que le respect des règles de sécurité, les organisateurs-trices s'engagent à éviter l'installation d'un trafic de produits illicites. Dans ce but :

- Les personnes en possession de produits laissant à penser à une importante commercialisation devraient être dénoncées (selon la loi :.....) et dans tous les cas interdites d'entrée pour la soirée.
- Les personnes chargées de la sécurité essaieront, dans la mesure du possible, de prévenir l'installation d'un trafic de drogues à l'intérieure et dans les alentours immédiats.

Les organisateurs-trices signataires de cette charte pourront le signaler sur leur matériel publicitaire annonçant leurs manifestations et jouir ainsi d'une réputation positive auprès de leur clientèle.

Nous, organisateurs-trices, approuvons les principes de cette charte et nous engageons à les appliquer.

Lieu :

Date :

Signature :

CHECK-LIST

(les points en gras sont indispensables)

1. LIEU

1.1 ENVIRONNEMENT

- Les lieux dangereux tels que :**
- Voie de chemin de fer, route à trafic dense, terrain accidenté (falaise, etc.) doivent être balisés et tous les dangers doivent être repérables et signalés.**
- Après la manifestation, le terrain doit être laissé dans le même état que celui trouvé au départ.**
- Respect de l'environnement et du voisinage**

1.2 ACCES

- Transports en commun
- Places de parc
- Transport vers la manifestation

1.3 LIEU

1.3.1 Salle

- Contrôle numérique des entrées (capacité d'accueil)**
 - Accès à la salle sécurisé par la canalisation de la foule
 - Contrôle (recherche d'objets dangereux) (équipes mixtes)
 - Balisage des différents lieux**
 - Protection de la sono et du light show**
 - Présence d'extincteurs**

1.3.2 Plein Air

- Délimitation du terrain de la manifestation
- Contrôle numérique des entrées souhaitable
- Évaluation du nombre de personnes (capacité du terrain)
- Contrôle (recherche d'objets dangereux) (équipes mixtes)
- Canalisation de la foule
- Balisage des dangers**
- Balisage des différents lieux (WC, infirmerie, etc.)**
- Protection de la sono et du light-show**
- Présence d'extincteurs**
- Éclairage du terrain**
- Surveillance du terrain et des abords

2. SONORISATION ET ECLAIRAGE

2.1 SONO

- Pression sonore conforme aux règlements et lois en vigueur.**
- Distribution de protections auditives (si possible gratuites)**
- Recommandation au DJ's de réduire la cadence 10 min/h
- Accessibilité interdite aux « baffles » (distance 1,5 – 2m)**

2.2 LIGHT SHOW

- Utilisation limitée des stroboscopes et des lasers**
- Utilisation limitée des fumigènes**
- Éclairage autre que stroboscopique prévu**
- Périmètre de sécurité adéquat autour des installations lumineuses**

3. CONFORT

Nombre d'espaces souhaitables :

- lieu de danse**
- lieu sono et lumière**
- sanitaires**
- chill-out *
- points d'eau**
- stand d'informations*
- bar / alimentation**
- infirmerie

**Le chill-out peut remplacer le stand d'informations. Dans ce cas, de la documentation de prévention y sera distribuée. De plus, il serait souhaitable que les animateurs soient formés à la prévention.*

3.1 LIEU DE DANSE

- Aération suffisante
- Adéquation au nombre d'entrées
- Terrain plat, sans creux ni bosses et dégagé de tous objets dangereux

3.2 SONO / LUMIERE

- Câblage sécurisé (en hauteur, sous-terrain ou scotché au sol)**
- Accessibilité limitée**

3.3 SANITAIRES

- WC hommes et femmes séparés**
- Nombre proportionnel aux entrées**
- Service d'entretien régulier en cours de soirée**
- Surveillance régulière**
- Eau potable souhaitable**
- Présence de poubelles**
- Éclairage adéquat**

- 3.4 CHILL-OUT
- Mobilier de repos**
 - Eau fraîche gratuite**
 - Animation, surveillance, accueil**
 - Éventuellement musique douce, relaxante
 - Aération régulière
 - Fraîcheur
 - Lieu calme**
 - Balisage**
 - Éclairage**
- 3.5 POINTS D'EAU
- Si possible eau courante dans les sanitaires (eau froide)
 - Distribution d'eau au chill-out, à l'infirmierie, au stand d'informations, au bar**
- 3.6 STAND D'INFO
- Endroit calme, si possible proche des entrées**
 - Balisage**
 - Éclairage**
 - Table et chaises** (pour environ 10 personnes)
 - Bons boisson / alimentation souhaitables pour les bénévoles
- 3.7 BAR
- 3 boissons non-alcoolisées moins chères que l'alcool le meilleur marché
 - Liste des prix affichée**
 - Gobelets et bouteilles en plastique**
 - Services et assiettes en plastique**
 - Personnel formé
- 3.8 INFIRMERIE
- Point d'eau**
 - Balisage**
 - Éclairage**
 - Personnel qualifié**
 - Endroit calme et spacieux
 - Trousse de premiers secours**
 - Mobilier adéquat
 - Couvertures

Annexes

- brochure SUVA
- liste de distributeurs pour les protections auditives
- liste des adresses concernant le domaine de la prévention
- links
- divers (aussi à voir avec les organisateurs-trices)